

Remerciements :

- Aux journaux locaux pour avoir autorisé la publication de leurs articles et en particulier à la Nouvelle République du Centre, l'Écho du Berry et l'Écho la Marseillaise.
- À Pierre Brunaud, Marie Thé Billard, au Cercle d'Histoire d'Argenton, qui ont mis à ma disposition leurs archives et à toutes celles et ceux qui m'ont confié leurs documents.
- Aux relectrices et relecteurs pour le temps passé à corriger mes erreurs dont certaines subsistent ; je fais appel à votre indulgence.

Concernant les coupures de presse, veuillez m'excuser de ne pas pouvoir toujours indiquer la source de l'article reproduit, car très souvent ces articles ont été découpés sans préciser la date et le nom du journal d'où ils étaient extraits.

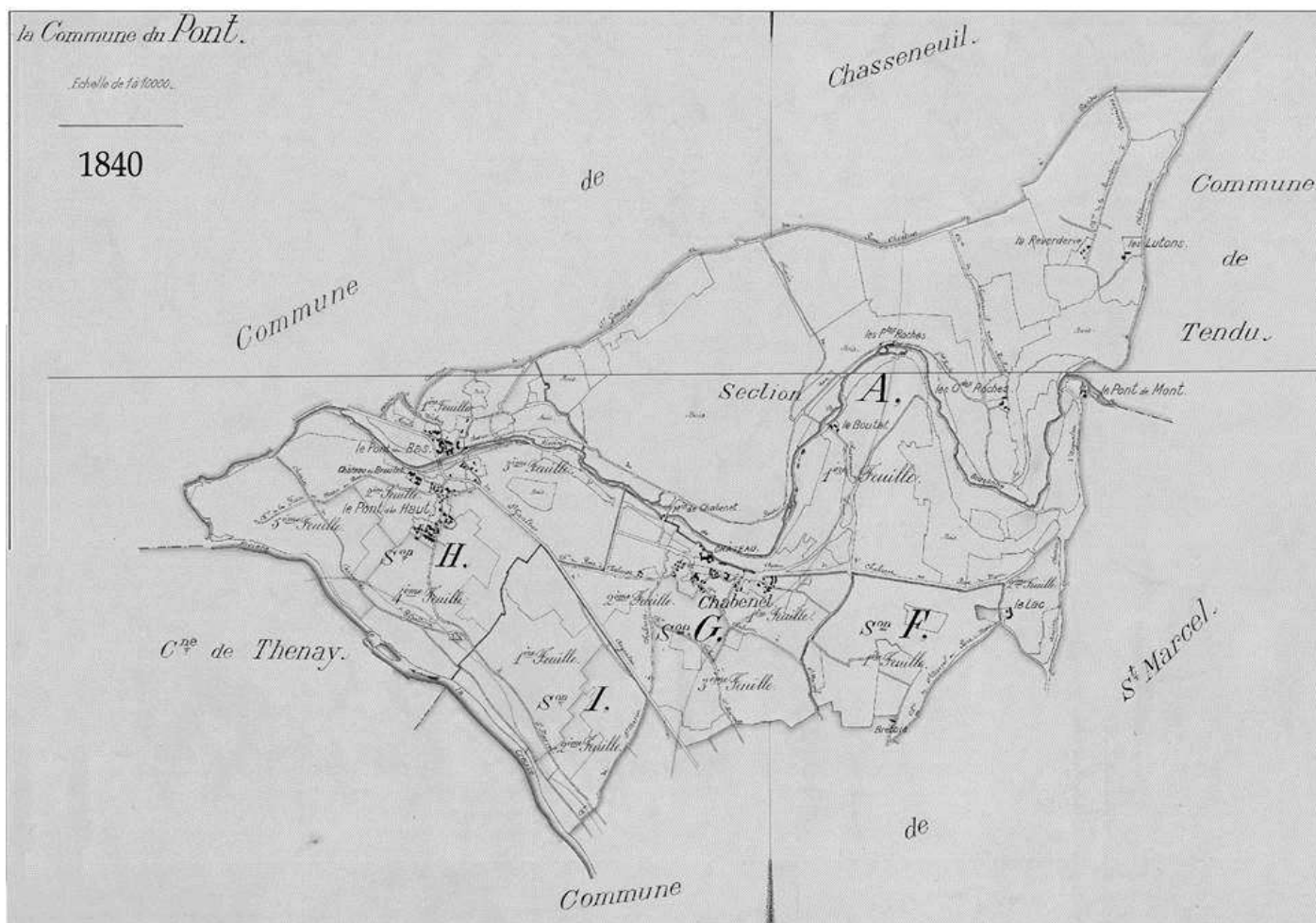
J'ai fait le choix de ne rien censurer et d'inclure tous les résultats de mes recherches. Ces textes n'engagent que leurs auteurs.

Toutes ces lettres, photos, documents, articles et témoignages, jalonnent l'histoire de notre petit coin de terre : il me semblait utile de les reproduire afin de ne pas les oublier. Des instants de lutte, de peine, de frayeurs, mais aussi de bonheur, de plaisirs et de joie.

Alain Gautier

Mai 2020

La commune de Pont-Chrétien Chabenet (cadastre Napoléon 1840)



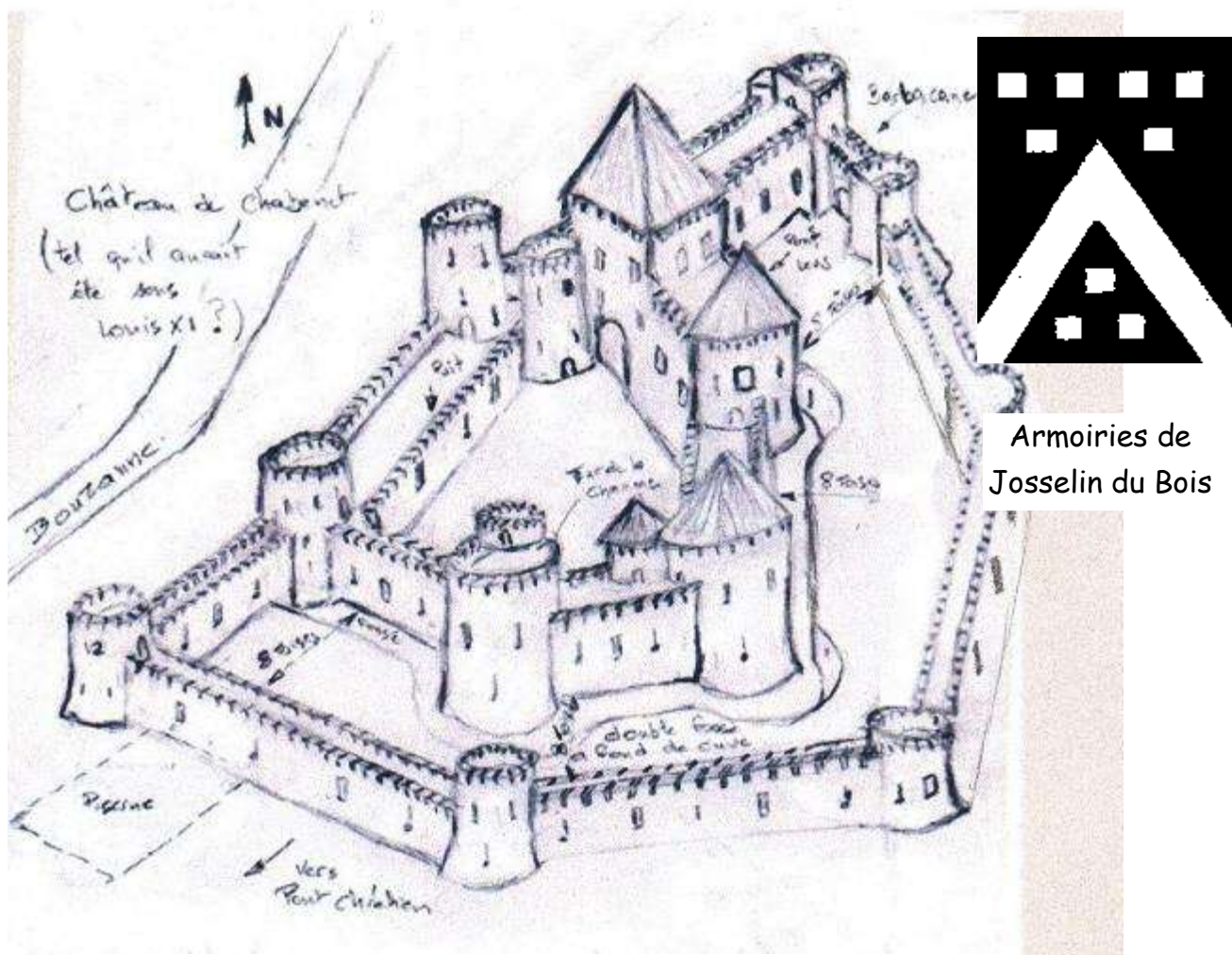
Pont-Chrétien : Plan cadastral de 1840



Chabenet en 1840

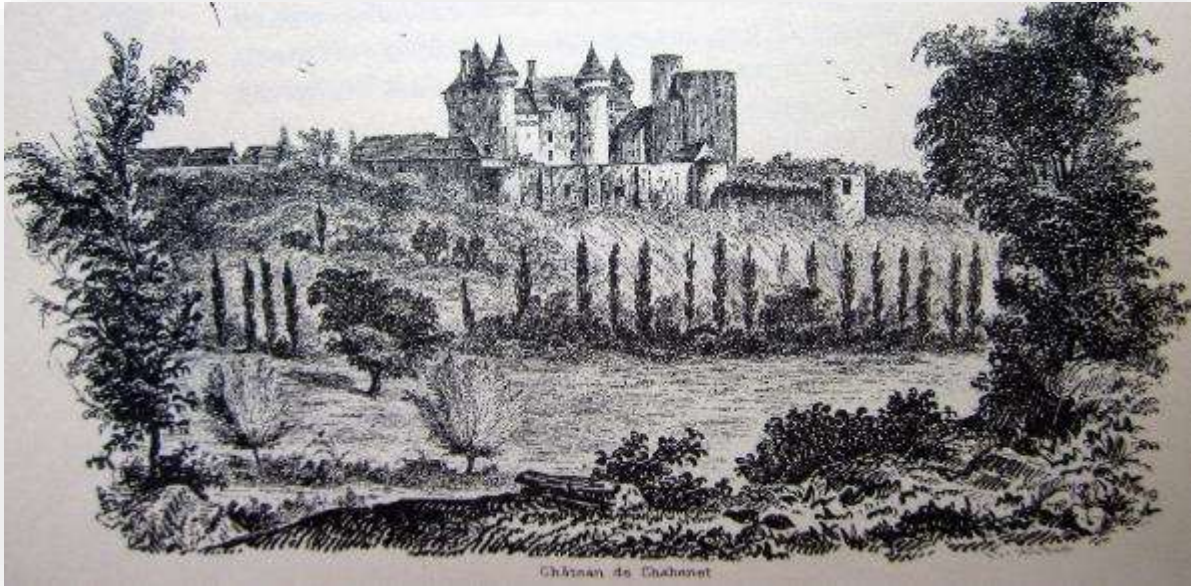


Chabenet en 2016 (en superposition au plan de 1840)



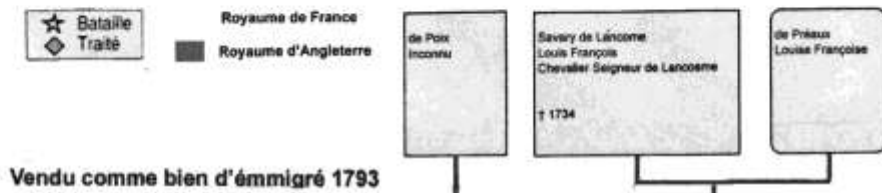
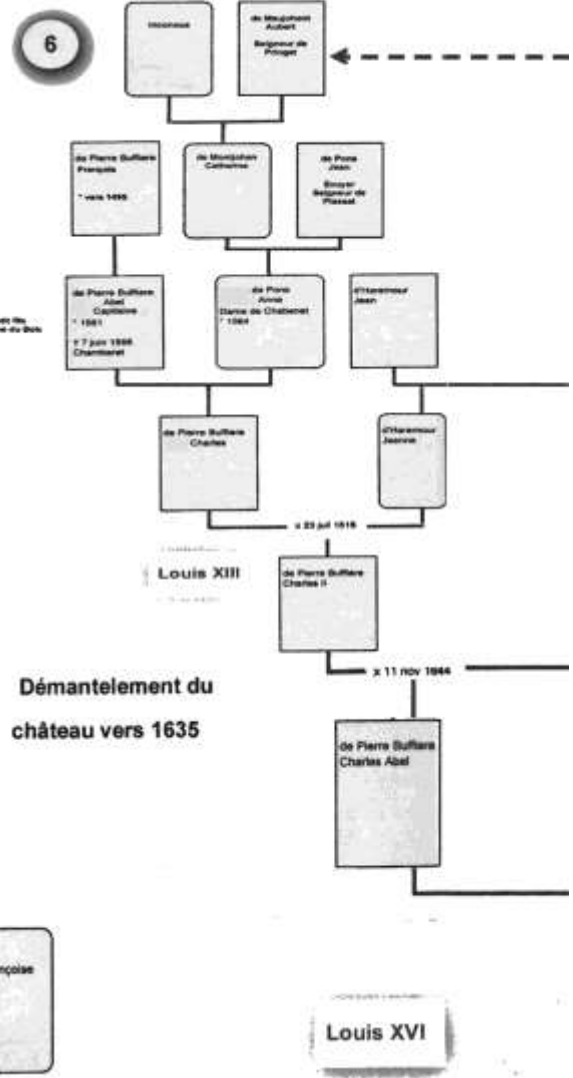
Armoiries de Josselin du Bois

Le Château tel qu'il aurait pu être en 1471 (dessin A. Gautier)

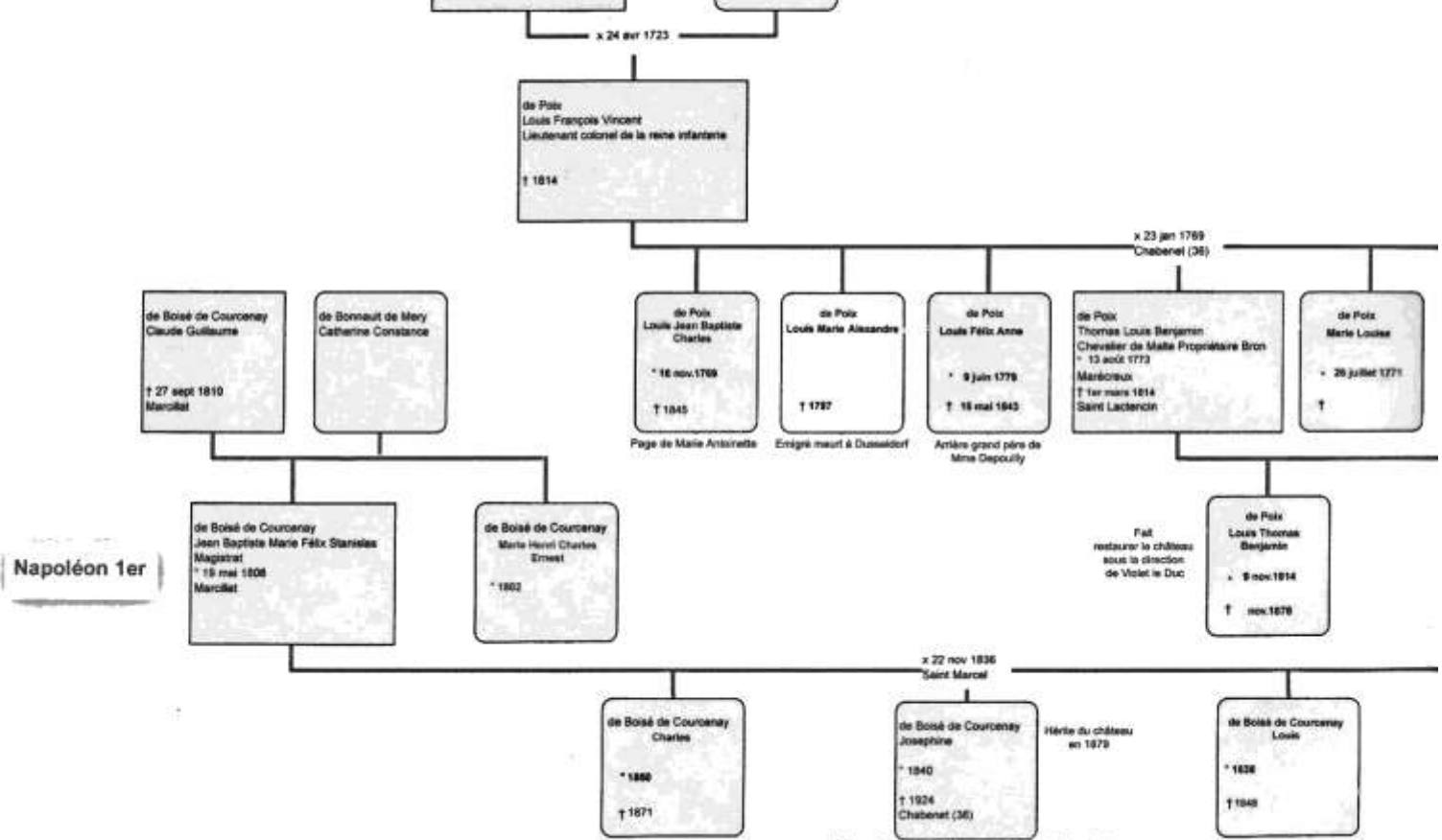


Esquisses Pittoresques sur le département de l'Indre - dessin Isidore Meyer 1882. L'une des tours de la 2^e enceinte est représentée.

Les Seigneurs de Chabenet



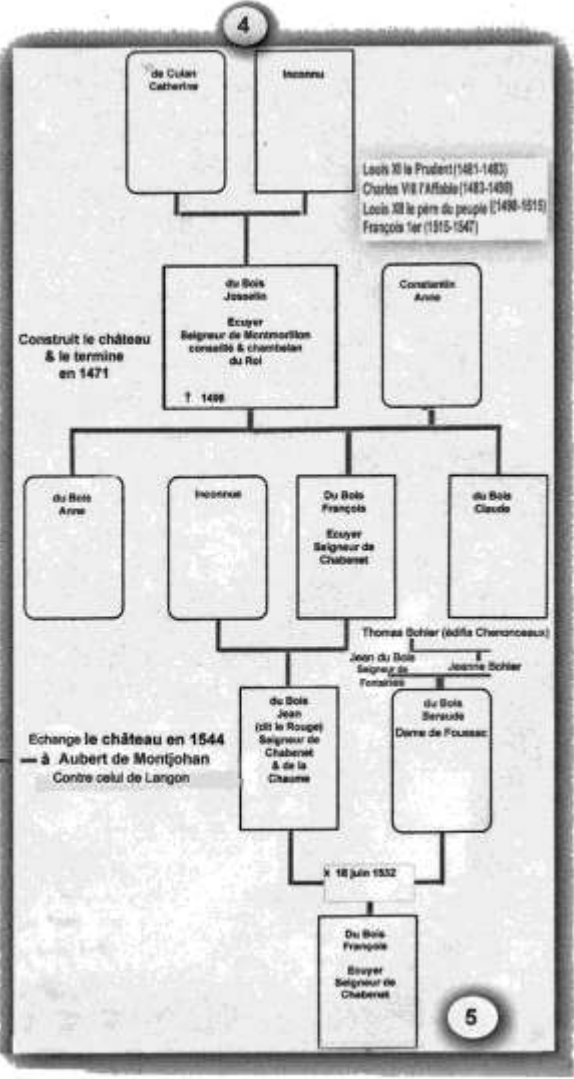
Le château est racheté par les de Poix en 1803 et échoit à François Vincent



Napoléon 1er

À la mort de Joséphine les comtes Nicolai et d'Armaille héritiers, vendent à M.Lucien charcutier traiteur

Louis XI



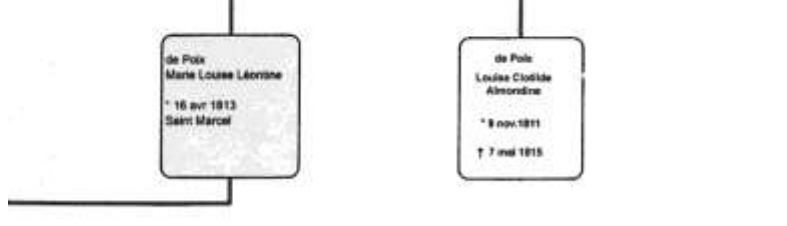
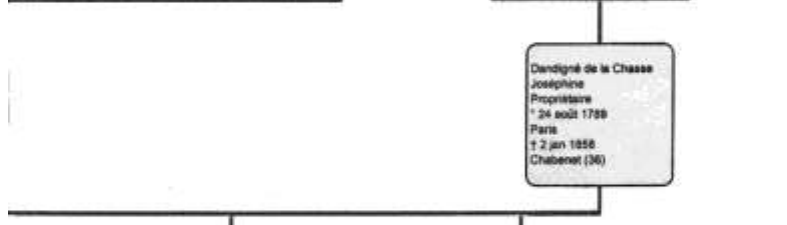
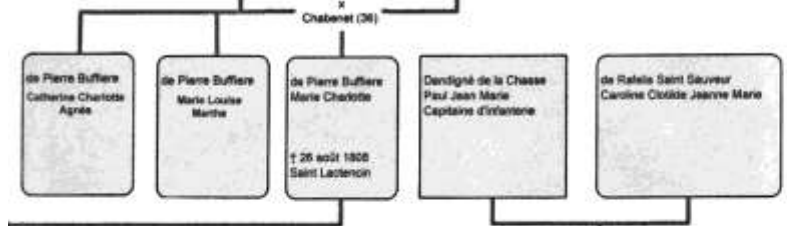
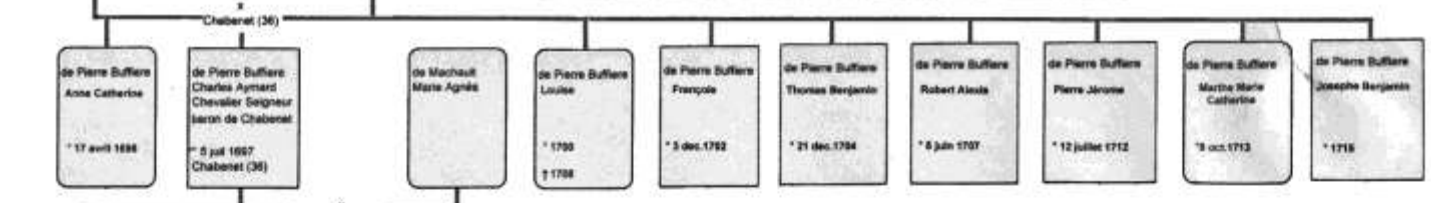
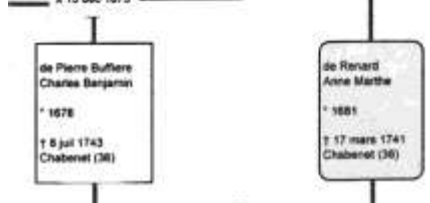
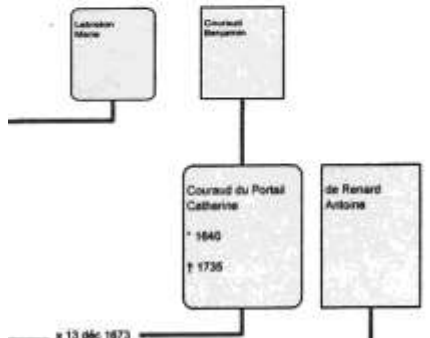
de Chabanac
1292
1

de Chabenet Humbaud
1375
2

Rance Jean Ecuyer
1421
3

Philippe IV le Bel (1285-1314)
Louis X le Hutin (1314-1316)
Jean 1er (1316- 8 jours)
Philippe V le Long (1316-1322)
Charles IV le Bel (1322-1328)
Philippe VI (1328-1350)
Jean II le Bon (1350-1364)
Charles V le Sage (1364-1380)
Charles VI le Fol (1380-1422)

Genevieve Marie



- Rois de France pendant cette période
- Philippe IV le Bel (1285-1314)
 - Louis X le Hutin (1314-1316)
 - Jean 1er (1316- 8 jours)
 - Philippe V le Long (1316-1322)
 - Charles IV le Bel (1322-1328)
 - Philippe VI (1328-1350)
 - Jean II le Bon (1350-1364)
 - Charles V le Sage (1364-1380)
 - Charles VI le Fol (1380-1422)
 - Charles VII le Victorieux (1422-1461)
 - Louis XI le Prudent (1461-1483)
 - Charles VIII l'Affable (1483-1498)
 - Louis XII le père du peuple (1498-1516)
 - François 1er (1515-1547)
 - Henry II (1547-1559)
 - François II (1559-1560)
 - Charles IX (1560-1574)
 - Henry III (1574-1589)
 - Henry IV le Grand (1589-1610)
 - Louis XIII le Juste (1610-1643)
 - Louis XIV Roi Soleil (1643-1715)
 - Louis XV le Bien-Aimé (1715-1774)
 - Louis XVI (1774-1792)
 - Louis XVIII (1814-1815)
 - Charles X (1824-1830)
 - Louis Philippe 1er le Roi Citoyen (1830-1848)
- Les empereurs
- Napoléon 1er (1804-1814 - 1815)
 - Napoléon II (1814 - 4 au févr.-1815: 22 juin au 7 juillet)
 - Napoléon III (1852-1870)
- Deuxième République (1848 - 1852)
- Louis-Napoléon Bonaparte (1848 - 1852)
- Troisième République (1870 - 1940)
- Adolphe Thiers (1871 - 1873)
 - Patrice de Mac Mahon (1873 - 1879)
 - Jules Grévy (1879 - 1887)
 - Sadi Carnot (1887 - 1894)
 - Jean Casimir-Perier (1894 - 1895)
 - Félix Faure (1895 - 1898)
 - Émile Loubet (1898 - 1906)
 - Armand Fallières (1906 - 1913)
 - Raymond Poincaré (1913 - 1920)
 - Paul Deschanel (1920 - 1920)
 - Alexandre Millerand (1920 - 1924)
 - Gaston Doumergue (1924 - 1931)

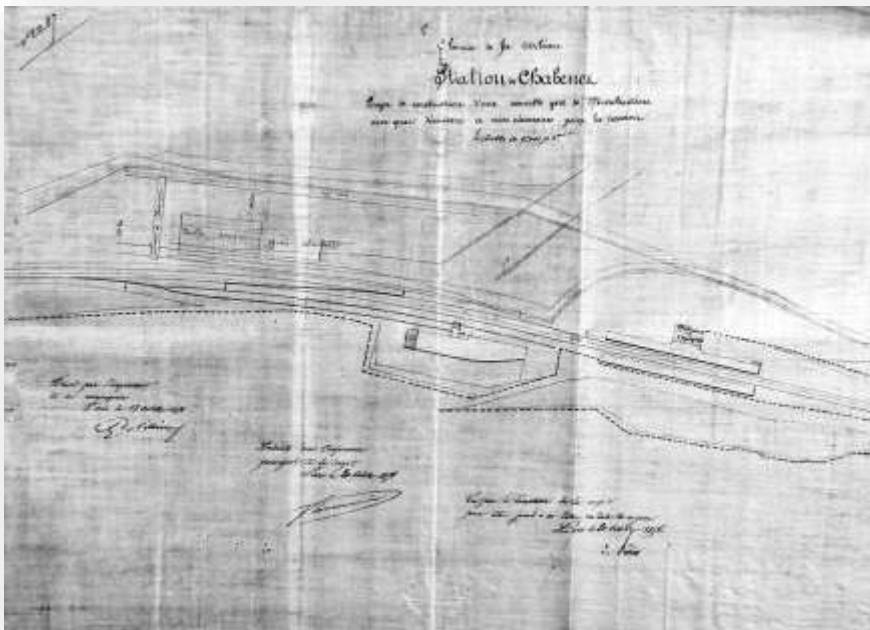
1840 - 1856

La ligne Paris-Toulouse fut entreprise dès 1840. La nature et l'importance des travaux que représentait la réalisation du passage de la voie ferrée sur le territoire de notre commune nécessitèrent l'emploi d'une main-d'œuvre importante et spécialisée que les ressources locales ne pouvaient fournir. Pendant la durée des travaux, de 1847 à 1854, l'arrivée de ces nombreux ouvriers, d'horizons et de cultures différents, entraîna un bouleversement social, économique et culturel, sans précédent pour notre communauté majoritairement agricole.

Le 29 avril 1854, au nom du ministre le conseiller d'État, Directeur des Chemins de fer, informe le Préfet de l'Indre qu'il autorise la Compagnie à commencer l'exploitation de la ligne jusqu'à Argenton.

Le 1^{er} mai 1854, commence le service de voyageurs et de marchandises sur la section Châteauroux Argenton-sur-Creuse.

20 octobre 1856 Projet de construction d'une gare de marchandises

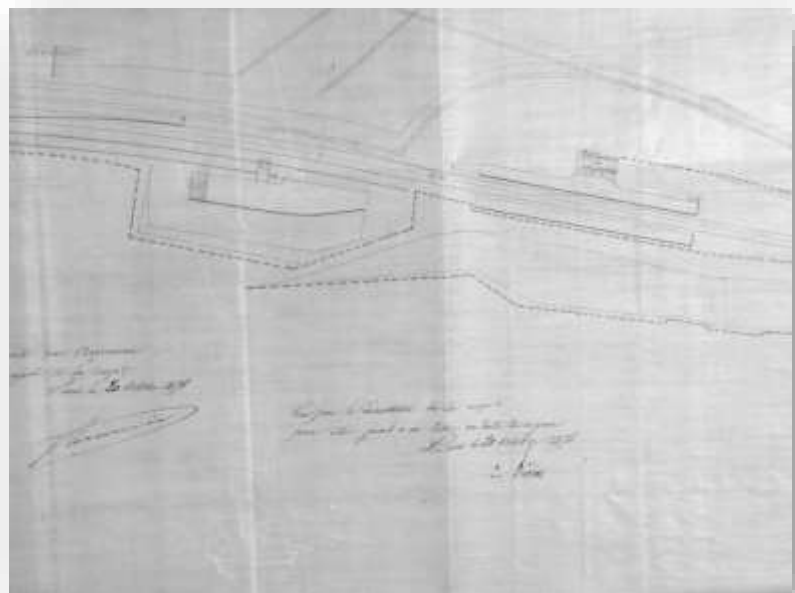


Bien plus tard, dans les années 50, Mr Lamort, minotier au Pont-Chrétien, fabriquait des aliments pour bétail de marque « Provimi ».

Une partie de ces aliments étaient stockée dans la gare de marchandises. Probablement insuffisamment aérés, ces farines s'échauffèrent et la gare fut entièrement détruite par un incendie que les pompiers d'Argenton ne purent maîtriser..

Il ne reste aujourd'hui que le quai et le terre-plein sur lequel la gare était construite.

Du temps où l'usine Willème fabriquait les moteurs qui équipaient ses camions, l'entreprise Marandon d'Argenton y stockait les copeaux d'acier issus de l'usinage des vilebrequins, avant de les réexpédier.



1850 - 1984

L'église Notre Dame du Pont-Chrétien et le presbytère¹

Le prieuré, probablement fondé au XII^e siècle fut cédé par le seigneur d'Argenton à l'abbaye de Saint-Gildas de Châteauroux. Placé sous l'invocation de Notre-Dame, ce prieuré avait dans ses dépendances : la chapelle, les moulins à blé du Pont-Chrétien et des biens sur la paroisse de Chasseneuil.

Vers 1850, l'église devint la propriété du Comte de Poix (pour 330fr + 122fr de frais), car le curé Charon de Saint-Marcel qui en avait fait l'acquisition préféra lui en laisser l'entretien.

Le Comte dépensa 7764 fr pour la remettre en état (plus de 3 millions d'euros²).

Entrées	Sorties
Acquisition de la chapelle 500	Chèques d'Honn et l'écritures diverses 558 75
Remboursement des frais 122	Journaliers Diverses 17 40
Travaux et réparations dans les parties de la chapelle 1900	56 journées à 875 ^e 62
Dallage à Poitiers 288 55	20 journées à l'écrit pour travaux et paiements des des Chèques et l'écritures 421 50
Dallage à Poitiers 277 50	W. Poreet pour Vitrol et travail 372
Pour des achats de bois 9	Un an de menuiserie à Bourges 24
Chaux à Bourges 40	6 Klumbeaux et un bois 375
à Bourges 50	Menuiserie à St Pierre 320
200 ^e d'Acquisition pour parties de bois 27	Statues et post Statues 200 225 ^e 1425
Re 3 ^e Mai payé à Bourges pour compte 200	Ballastons 235
Re 31 ^e Mai à Bourges pour l'écrit 24	pour le détail de la Statue 50
Re 12 Juin pour l'écrit de la Statue 44	Touche l'écrit de Bourges 118
Re 19 Juin 1852 pour l'écrit de la Statue 100	pour l'écrit de la Statue 280
Re 5 Juillet 1852 à Bourges pour l'écrit 20	Menuiserie à St Pierre 1
Acquisition pour l'écrit de la Statue 24	
Re 22 Juillet à Bourges pour l'écrit 500	
Re 6 Août 1852 à Bourges pour l'écrit 261 48	Comptes de la Halle de Bourges 17 ^e 3/10 et les loyers 1/4 4206
pour l'écrit de Bourges pour l'écrit 680 92	56 50
pour l'écrit de Bourges pour l'écrit 43 10	2 75
Acquisition de l'écrit de Bourges pour l'écrit 116 48	
Re 28 à Bourges pour l'écrit de Bourges 60	

Liste des travaux établie par le Comte de Poix en 1850

En 1873-1874, les habitants de Chabenet et du Pont-Chrétien envoyèrent à l'archevêque de Bourges deux pétitions pour l'érection de la chapelle en succursale.

Le comte de Poix favorable à cette démarche ne voulait cependant pas en abandonner la propriété à la commune de Saint-Marcel.

¹ - Cercle d'Histoire d'Argenton : correspondance du Comte de Poix et de Mlle de Boisé avec l'archevêché de Bourges.

- Étude ECCLÉSIA février 1992

² Convertisseur INSEE

Malgré le soutien de l'archevêque de Bourges et son intervention auprès du Préfet, le 28 décembre 1873 le conseil municipal de Saint-Marcel réuni refusa cette demande, contestant la validité des pétitions, « ... considérant que la situation financière des habitants du village du Pont est déplorable par conséquent hors d'état de faire face aux dépenses résultant de la construction d'un presbytère, d'une église, etc., etc. »

. Trois raisons furent invoquées pour réfuter ces pétitions :

- L'état de la route entre Chabenet et Saint-Marcel jugé bon, car « ... reposant sur un terrain caillouteux et sableux permettant aux voyageurs et aux habitants, d'avoir, en tout temps, le pied ferme et solide ... »

- Que la population du Pont-Chrétien n'était que de 507 habitants

- Que la distance séparant les dernières maisons de Saint-Marcel aux premières du Pont n'était que de trois kilomètres et demi.

Jusqu'à sa mort, le 22 octobre 1878, le Comte ne cessa de demander à l'archevêché de Bourges la reconnaissance de cet édifice comme lieu de culte. Il fut inhumé dans la chapelle dont il était le propriétaire. Une stèle scellée devant l'ancienne porte murée dans le coin nord-est du chœur en témoigne.

En 1886, à la demande du maire de St Marcel le Préfet ordonna la fermeture de la chapelle. Les habitants des villages du Pont-Chrétien et de Chabenet se mobilisèrent et envoyèrent une pétition à la préfecture. Leur demande fut entendue, le préfet de l'Indre annula l'arrêté d'interdiction et les offices reprirent.

Melle de Boisé de Courcenay, nièce héritière du comte, entreprit d'importants travaux sur la chapelle et fit construire le presbytère donnant à l'ensemble, l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui. Ce n'est qu'en 1906 qu'en mars 1906, qu'un prêtre résidant au Pont-Chrétien fut nommé.

En mars 1938, l'expert Georges Rouet de Châteauroux envoyait au Marquis de Nicolay, l'un des héritiers de Melle de Boisé, un rapport concernant la valeur de l'église et du presbytère. Estimé 108 000 fr, le Marquis proposa à l'archevêché de Bourges de racheter l'ensemble 80 000 fr. N'ayant pas les moyens de l'entretenir celui-ci déclina l'offre.

C'est le 19 janvier 1983 que fut établi en l'étude du notaire Jacques Houelleu à Châteauroux l'acte de donation entre :

- La Baronne Geneviève, Aymandine, Marie de Nicolay, épouse de Jacques François Desassars de Montgaillard

- La Baronne Jocelyne, Aymandine Marie de Nicolay épouse de Édouard, Maxime, Étienne, Marie de Clebastel

- Et Mr Raymond, Alexandre Lamort maire de Pont-Chrétien Chabenet

Cette donation, acceptée par le Conseil Municipal, fut refusée par la Préfecture, car contraire à la loi de 1905 (séparation de l'Église et de l'État). Il s'en suivit une longue période de tractations (novembre 1977 à janvier 1984) pour qu'enfin, profitant d'une modification de la procédure par laquelle les Conseils Municipaux devaient communiquer leurs comptes rendus de réunions au Préfet, cette donation soit effective.

1861 22 mars

Autorisation donnée par l'archevêque de Bourges au Comte de Poix de célébrer la messe pendant trois ans, dans la chapelle du château.



JACQUES-MARIE-ANTOINE-CÉLESTIN DU PONT

Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du titre de Sainte-Marie du Peuple,
par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège Apostolique, Patriarche,
Archevêque de Bourges, Primat des Aquitaines, etc.

22 mars
1861

Nous avons permis et permettons par ces présentes, pour
l'espace de trois ans, à dater de ce jour, à Monsieur le Comte de Poix,
de faire célébrer la Sainte Messe dans sa chapelle particulière du
Pont-Christien, sise sur la paroisse de St-Marc en notre diocèse
par tout prêtre approuvé par nous qui sera tenu d'observer les
prescriptions énoncées dans les Statuts diocésains titre IV chapitre VI.

Sera la dite permission valable jusqu'au 26 Mars 1861, et
après ce temps écoulé, renouvelée, s'il y a lieu, sinon révoquée de droit.

Donné à Bourges, en notre Palais Archiepiscopal, sous notre Sceau
le Sceau de nos Armes et le Contresing du Secrétaire de notre Archevêché,
le 26 Mars de l'année Mil huit cent cinquante huit.

+ Célestin Curé du Pont,
Archevêque de Bourges



Nous avons permis et
permettons par ces
présentes par
26 mars 1861.
Bourges, 22 mars 1861

Cailland
1er J. P.

Par Mandement
A. L. Dubous
Ch^{re} Sec.

du 50^{fr}

1877 : Lettre Melle de Boisé à un ami champenois

« La Rocherolle 17 juillet 1877

Chers monsieur et ami,



Nous espérons que l'indisposition de Mademoiselle du Vernay n'aura pas eu de suites, fâcheuses, et qu'elle est guérie maintenant. Elle devra se garantir de la fraîcheur qui est assez forte depuis quelques jours. Ce matin il pleut ici. Nos foins sont rentrés, mais il y a des bleds³ coupés que cela n'arrange pas.

Je regrette bien que vous ne soyez pas venus nous voir avec Mr et Madame Léopold. Il y avait de quoi manger pour neuf, en se serrant un peu autour de la table. J'espérais que Léopold nous ... ?..... Ses quatre garçons avec ses belles filles. J'apprends avec plaisir que nous voterons pour le député qui nous sera indiqué par la préfecture. En agissant ainsi nous ne verrons pas le candidat républicain élu par 4,200 votes contre 8 milles conservateurs.

La chanson des Parisiens dit que l'ouvrier, secouant sa misère, sera terrible et ne pardonnera jamais. Le journal du centre devrait nous dire si les ouvriers qui ont tondu nos bêtes à laine, et qui ont gagné pour cela 4 francs par jour outre leur nourriture, ne pourraient pas donner un peu.

Quand vous aurez occasion de m'écrire, dites-moi, si vous y pensez, quel prix gagnera un bon charretier de 21 ans dans les fermes de Champagne.

Ma jeune jument va aussi bien que possible. Comme elle est forte et douce, nous la gardons pour l'atteler seule quand sa vieille camarade aura disparu. En fait de chevaux on connaît ce que l'on a ; mais on ne sait pas ce que l'on achète.

Je crois que la récolte sera bonne dans nos terres brûlantes, si la pluie ne dure pas longtemps. Les ouvriers gagnent 25 francs par semaine et nourris. On a tué cinq petits loups dans le bois de Tendu. Leurs jolis parasites⁴ nous ont fort tourmentés depuis un an.

Je vous souhaite une très bonne vendange. Ma fille vous remercie de l'empressement que vous avez mis à remplir son mandat elle se joint à moi pour affirmer nos hommages, compliments et amitiés à votre entourage, ainsi qu'à Corbilly, Madame la Présidente et la grand Docteur.

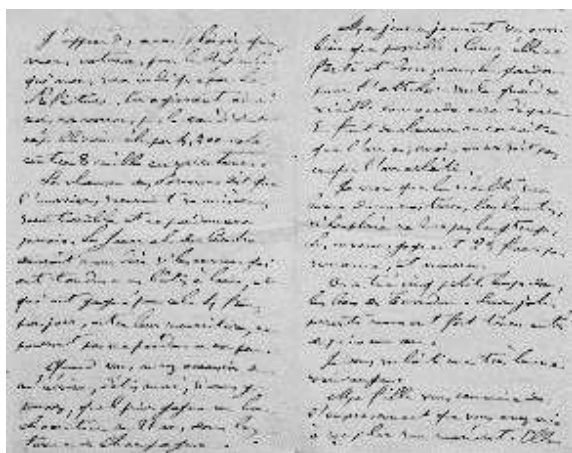
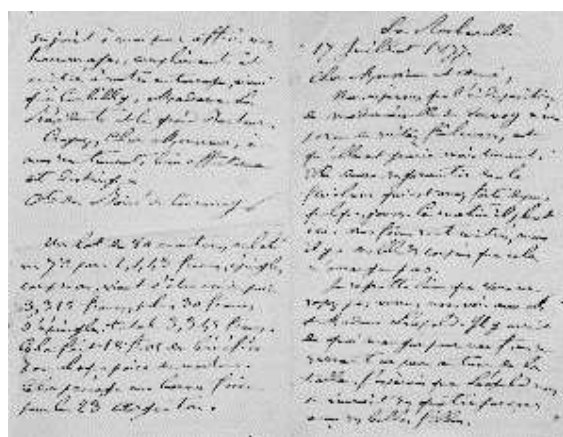
Croyez, cher monsieur, à mes sentiments bien affectueux et distingués.

Comtesse de Boisé de Courcenay

Un lot de 80 moutons achetés en septembre pour 2,443 francs épingle comprise vient d'être vendu pour 3,315 francs plus 30 francs dépingle⁵ total 3,345 francs. Cela fait 18 fr05 de bénéfice pour chaque paire de montons.

Cela présage une bonne foire pour le 23 à Argenton

Note : 1fr Or équivaut à environ 10,16€ en 2018 »



³ Ancien nom donné au blé

⁴ Les loups et les renards étaient souvent couverts de tiques

⁵ Épingle : nom donné au « pourboire »

1890



L'une des plus anciennes photos de notre commune, probablement réalisée vers 1890.
Prise en bas du Trait, on y voit Frédérique Poitrenaud, alors propriétaire du château du Petit Broutet, en compagnie d'un notaire. Une quinzaine de personnes assistent à cet entretien, disséminées sur cet endroit qui allait devenir la place de Verdun.



Le petit Broutet et sur la Bouzanne les viviers de M.Barbaud

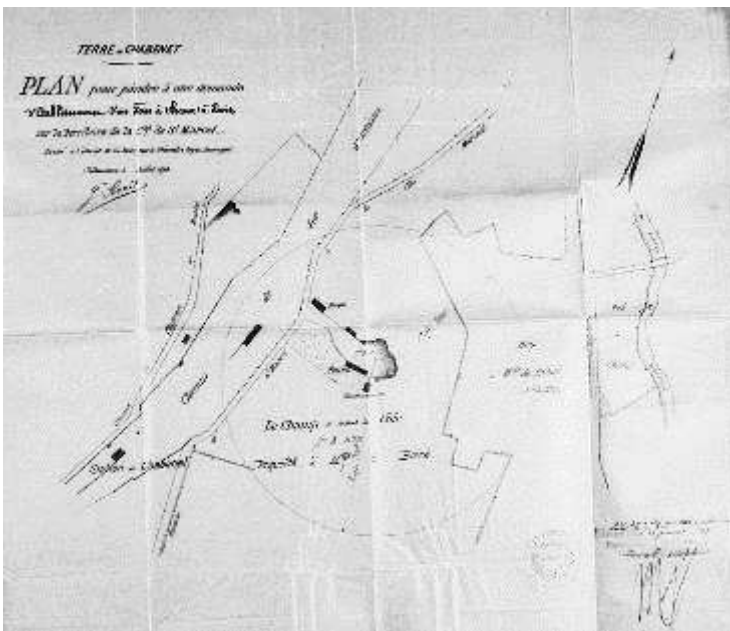
C'est entre 1848 et 1914 que la plupart des fours à chaux de notre commune furent ouverts.

En homme d'affaires avisé, le Comte de Poix comprit quel profit il pouvait tirer de cette activité et demanda en 1853 l'autorisation d'en construire un, situé au bord de la Bouzanne, pour le même usage.

Trois ans après, en 1856, le Comte demandait l'autorisation d'en ouvrir deux autres près de la gare de Chabenet. Il nous en reste aujourd'hui un trou partiellement comblé que longe la route du Lac et les fours que nous pouvons encore voir au travers des branches, à droite en descendant la route qui menait à la gare.

L'exploitation de cette carrière fut reprise en 1876 par la société Arbellot et la Compagnie de Limoges, qui l'aménagera et portera le nombre de fours à huit.

En 1895, Mlle de Boisé obtint l'autorisation de construire cinq fours à droite de la route des Roches, légèrement en contrebas de la gare de marchandises dont il ne reste aujourd'hui que le quai.



La carrière près de la gare de marchandises



L'exploitation de cette carrière, reprise vers 1925 par Eugène Segaud, perdurera jusqu'en 1955. Cette entreprise semi-industrielle employa près d'une vingtaine d'ouvriers.

En 1902, la comtesse de Boisé ouvrit une autre carrière aux pieds de la commanderie des Roches, sur la rive droite de la Bouzanne, qui aujourd'hui disparaît sous les branches.

1896 : le 17 février

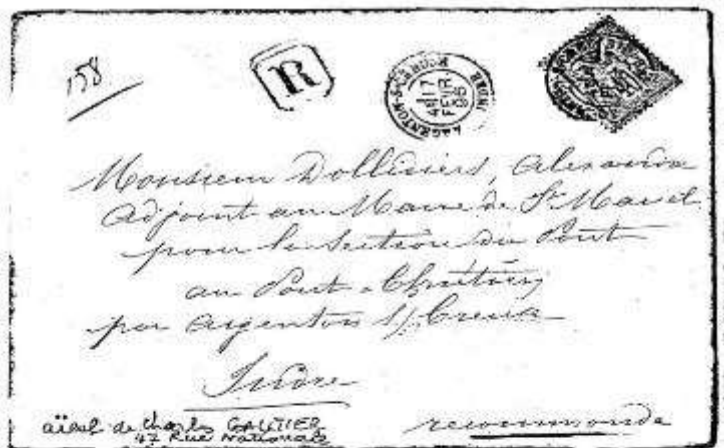
Lettre recommandée avec accusé réception de Melle de Boisé donnant un terrain pour y construire le cimetière, adressée à :

« Monsieur Dollidiers Alexandre
Adjoint au Maire de St Marcel
pour la section du Pont
au Pont-Chrétien
par Argenton s/Creuse
Indre »

« Le 17 février 1896 Château de Chabenet
Par Argentons/Creuse
Indre

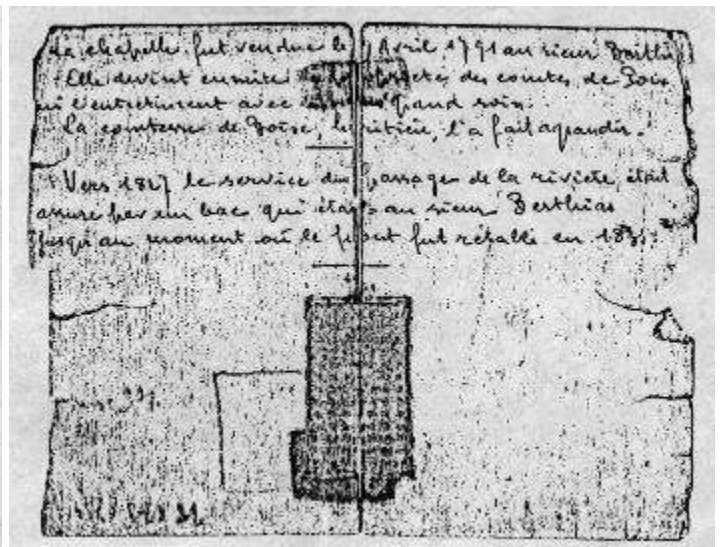
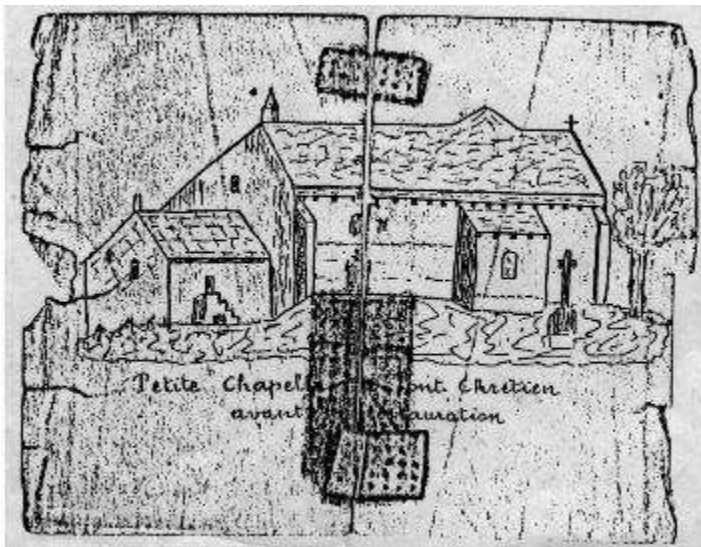
Monsieur l'Adjoint,
J'ai l'honneur de vous
déclarer que j'ai signé la pétition
qui a été faite pour obtenir un
cimetière pour la section du Pont
dont vous faites partie, et que
pour en favoriser la réussite
je fais l'abandon à perpétuité
d'une portion de terrain situé
à la séparation des routes et où
je fais élever dès à présent des
murs de clôture pour le cimetière projeté.
Agréez, Monsieur l'Adjoint
L'assurance de ma considération.

Mr Dollidiers, Alexandre conseiller
de la section au Pont et adjoint au
Maire de St Marcel »



le 17 février 1896. Château de Chabenet
Par Argentons/Creuse
Indre

Monsieur l'Adjoint,
J'ai l'honneur de vous
déclarer que j'ai signé la pétition
qui a été faite pour obtenir un
cimetière pour la section du Pont
dont vous faites partie, et que
pour en favoriser la réussite
je fais l'abandon à perpétuité
d'une portion de terrain situé
à la séparation des routes et où
je fais élever dès à présent des
murs de clôture pour le cimetière
projeté.
Agréez, Monsieur l'Adjoint
L'assurance de ma considération
Gabrielle de Boisé de launay
M^{lle} Dollidiers, Alex^{ndre}, Conseiller
de la section au Pont et Adjoint au
Maire de St Marcel.



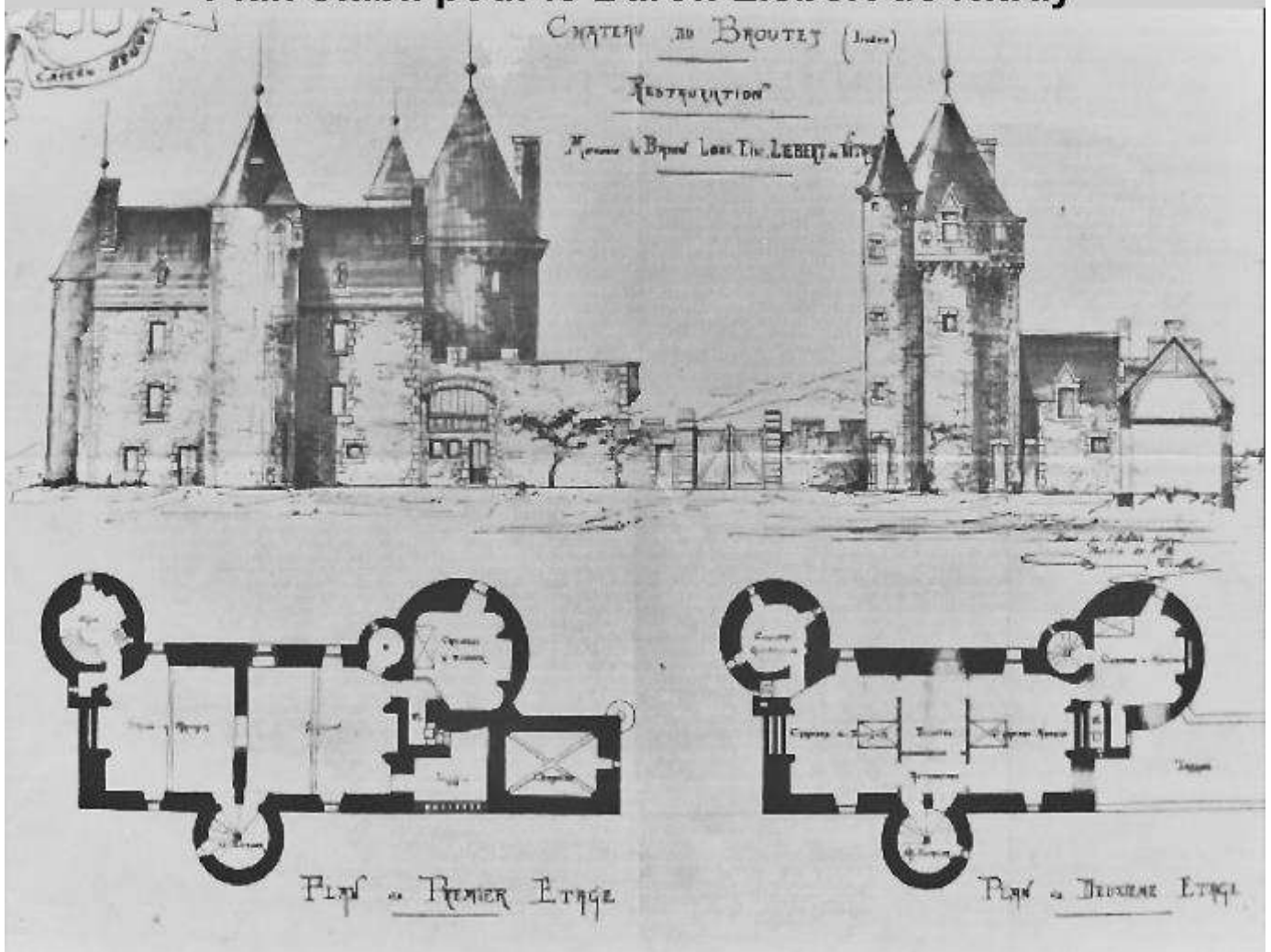
Croquis de la chapelle du XIIIe siècle

Plans et dessins exécutés par l'Architecte Alfred Trollier

1898-1902

Restauration du château du Petit Broutet

Plan établi pour le Baron Liebert de Nitray



1898 : 25 janvier, une pétition au Préfet pour notre chapelle
Nous étions PITOLATS, car notre commune était Saint Marcel...

Au Pont Chrétien le 25 janvier 1898.

LAISSE
31
Monsieur le Préfet,

Monsieur le Maire de St. Marcel annonce partout qu'il va fermer
la Chapelle du Pont Chrétien

Nous venons protester devant vous contre cette prétention qui, à notre avis,
est au-dessus de ses pouvoirs.

Sans doute la Chapelle du Pont est une propriété privée, mais d'un genre
spécial, c'est-à-dire avec un droit d'usage pour le public, qui n'a
jamais été interrompu.

Construite au douzième siècle, dans sa partie primitive, pour l'usage du
peuple, et particulièrement des habitants du Pont-Chrétien, elle a gardé
cette destination à travers les siècles. Vendue pendant la Révolution, les
acquéreurs n'ont jamais songé à en interdire l'entrée au public.
On a donc continué d'y venir prier; et aujourd'hui de l'antique pèlerinage,
qui tombe le lundi de Pâques, les cures de St. Marcel n'ont jamais
manqué de venir y dire la messe, avant comme après la tourmente
révolutionnaire.

Il y a quelque cinquante ans, cette chapelle, d'abord acquise par M. Charon
Cure de St. Marcel, puis cédée à M. le Comte de Poix qui avait les ressources
nécessaires pour la restaurer, ... est restée, comme dans les temps passés,
toujours ouverte au public. Il n'y avait donc pas d'autorisation spéciale
à demander quand, il y a une dizaine d'années, sur les sollicitations de
Mademoiselle de Poise, l'Autorité ecclésiastique a bien voulu y régulariser
l'exercice du Culte.

Il est vrai, qu'à cette époque, est survenue, par surprise, un arrêté
d'interdiction; mais cet arrêté a été presque aussitôt annulé par

1903 : 19 février

Lettre de la Baronne du Roy de Chaumaret à Raymond Rollinat
À propos de la noyade des ouvriers pendant la construction du viaduc.⁶

De Reignoux menuisier
natif d'Argenton

Lors de la construction du viaduc et
du tunnel de Chabenet Reignoux dont
le père travaillait dans la corporation
des tailleurs de pierre lui entendit
souvent conter maintes aventures entre
les chiens et les loups

Entre autres, une fois 13 hommes d'une
des deux bandes rivales étaient
poursuivis par leurs ennemis plus
nombreux et armés d'outils.

Les assaillis n'ayant que des bâtons et
comprenant qu'ils succomberaient sous
le nombre gagnèrent la Bouzanne en
avisant une barque dans laquelle
ils sautèrent - mais la barque trop chargée
s'enfonça aucun ne sachant nager ils
furent tous noyés et enterrés à Argenton.

*Ma tante dit
qu'il y avait
peut-être elle
à l'appelle
dans un
des cercueils*

« Ma tante dit
que 8 seulement
périssent elle
se rappelle
avoir vu
les cercueils⁷ »

« De Reignoux menuisier natif d'Argenton

Lors de la construction du viaduc et du tunnel de Chabenet, Reignoux dont le père travaillait dans la corporation des tailleurs de pierre lui entendit souvent conter maintes aventures entre les chiens et les loups.

Entre autres, une fois 13 hommes d'une des deux bandes rivales étaient poursuivis par leurs ennemis plus nombreux et armés d'outils.

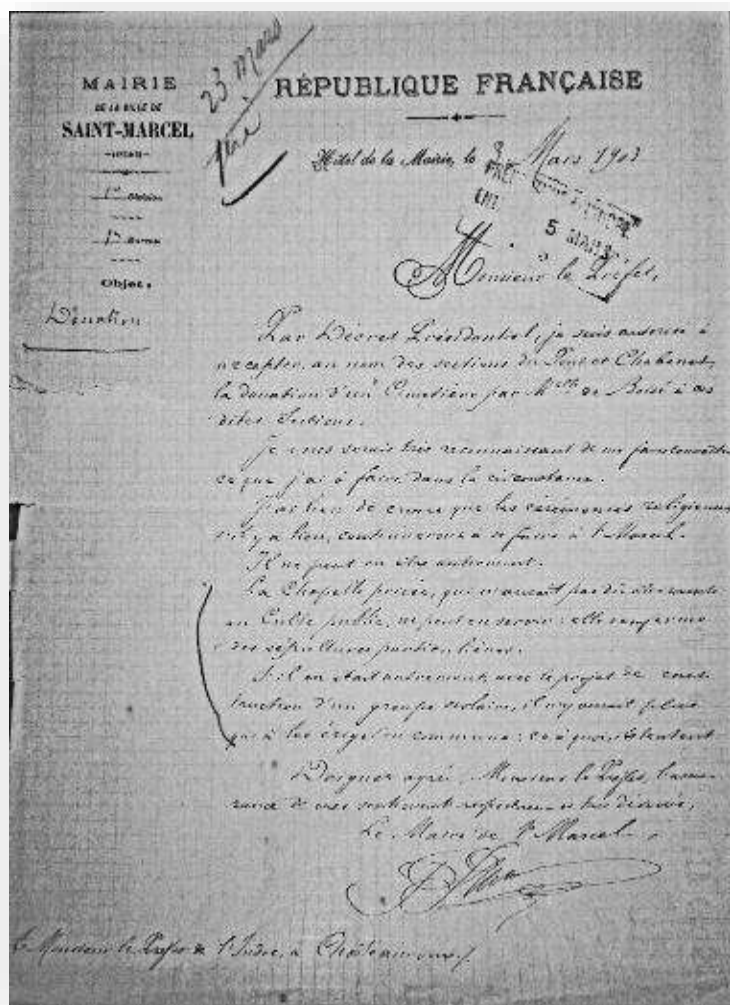
Les assaillis n'ayant que des bâtons et comprenant qu'ils succomberaient sous le nombre gagnèrent la Bouzanne en avisant une barque dans laquelle ils sautèrent. Mais la barque trop chargée s'enfonça aucun ne sachant nager ils furent tous noyés et enterrés Argenton. »

⁶ Cercle d'Histoire d'Argenton-sur-Creuse

⁷ Il semblerait que 9 ouvriers se noyèrent : le 20 avril à 18h15 : 2 maçons, 3 vigneron (dont 1 de Chabenet, Jean Marandon) et 4 journaliers. (réf. Bulletin No 18 du Cercle d'Histoire d'Argenton)

1903 : 3 mars

Après 7 ans de réflexion, le maire de Saint Marcel accorde un cimetière aux habitants de Pont-Chrétien Chabenet.



« Monsieur le Préfet,

Par décret présidentiel, je suis autorisé à accepter, au nom des sections du Pont et Chabenet, la donation d'un cimetière par Melle de Boisé à ces dites sections.

Je vous serais très reconnaissant de me faire connaître ce que j'ai à faire dans la circonstance.

J'ai lieu de croire que les cérémonies religieuses, s'il y a lieu, continueront à se faire à St Marcel.

Il ne peut en être autrement. La chapelle privée, qui n'aurait pas dû être rouverte au Culte public, ne peut en servir : elle renferme des sépultures particulières.

S'il en était autrement, avec le projet de construction d'un groupe scolaire, il n'y aurait plus qu'à les ériger en commune : ce à quoi ils tendent.

Daigner agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments respectueux et très dévoués,

Le maire de St Marcel

À Monsieur le Préfet de l'Indre à Châteauroux »



Cadastre de 1840 : la parcelle du cimetière

27 Janvier 1905

Un fait divers signalé au tribunal de Châteauroux

Signalement Important

Tribunal
de
Châteauroux
Cabinet
du
Juge d'Instruction

Affaire contre X Inculpée d'infanticide

Le 27 Janvier courant vers quatre heures quarante minutes du soir, un ouvrier poseur auxiliaire a trouvé sous le tunnel de Chabenet (Indre) à 160 mètres de l'entrée du dit tunnel, entre le rail gauche et la muraille, un paquet composé d'un papier d'emballage de couleur jaune, d'une toile cirée de couleur marron, d'une serviette maculée de sang et d'un vieux jupon en coton, et contenant un enfant nouveau-né du sexe féminin.

Des ouvriers poseurs n'ayant cessé de circuler sous le tunnel, il paraît constant que le paquet a été jeté sur la voie du train No 2 partant de Limoges à midi 59 et arrivant à Paris à une heure 52 du matin.

Prière à M.M. les Officiers de police judiciaire de vouloir bien rechercher activement l'auteur de cet acte criminel, et notamment si dans leurs circonscriptions on a constaté qu'une femme ou fille aurait accouché clandestinement et tout récemment.

Châteauroux le 27 Janvier 1905
Le Juge d'Instruction
L. Belleau

« Le 25 janvier courant vers quatre heures quarante minutes du soir, un ouvrier poseur auxiliaire a trouvé sous le tunnel de Chabenet (Indre) à 160 mètres de l'entrée du dit tunnel, entre le rail gauche et la muraille, un paquet composé d'un papier d'emballage de couleur jaune, d'une toile cirée de couleur marron, d'une serviette maculée de sang et d'un vieux jupon en coton et contenant un enfant nouveau-né du sexe féminin.

Des ouvriers poseurs n'ayant cessé de circuler sous le tunnel, il paraît constant que le paquet a été jeté sur la voie du train No 2 partant de Limoges à midi 59 et arrivant à Paris à une heure 52 du matin.

Prière à M.M. les officiers de police judiciaire de vouloir bien rechercher activement l'auteur de cet acte criminel, et notamment si dans leurs circonscriptions on a constaté qu'une femme ou fille aurait accouché clandestinement et tout récemment.

Châteauroux, le 27 janvier 1905

Le Juge d'Instruction

L. Belleau »



Les vendanges des vignes de la Demoiselle de Boisé au château de Chabenet en 1906

1908 - La société de tir et la conscription

La société de tir « L'Espoir » a été fondée le 21 janvier 1908 dans le bourg du Pont-Chrétien (rattaché à la commune de Saint Marcel). Cette association scolaire et post-scolaire était dévolue au concours de tir et à ce titre avait été agréée par le ministère de la guerre le 5 juillet 1909.

Elle organisait chaque année une fête, ainsi que des entraînements pour les sociétaires. C'était au moins jusqu'en 1940, la fête la plus populaire du village.



La classe 1908



2 Allée du Broutet



Le Trait

1910 Le 6 décembre

L'inventaire précédant la séparation des territoires du Pont-Chrétien Chabenet de ceux de St Marcel

Rapport
à la commission municipale
du 17 Mars 1884
Modèle B.

Renseignements à fournir à l'appui de projets tendant à la séparation
des communes nouvelles

Communes	Superficie	Population	Principales des qualités substantielles directes	Montant de l'entretien des routes des travaux de voirie des travaux de police des travaux de salubrité	Montant des dépenses des travaux de voirie des travaux de police des travaux de salubrité	Observations
St Marcel	3582 ^h	2634	16080 ^h 45866 ^h 40780 ^h	Etat actuel		Groupe scolaire à St Marcel Mairie Eglise Cimetière Divers terrains Groupe scolaire au Sud Village
				60489.81	112561.20	
St Marcel	1794 ^h	1727	19581 ^h 10780 ^h 4686 ^h	Après la séparation		Groupe scolaire Mairie Eglise Cimetière Divers terrains
				13562.49	5405	
Pont Chrétien Chabenet	291 ^h	904	5439 ^h 4686 ^h	7368	1836	Groupe scolaire Cimetière emplacement
				7368	1836	7368

Certificat à Châteauneuf le 6 Décembre 1910
Le Maire de Châteauneuf la 2^e Voie
M. M. M.

1911 Le 4 septembre
Extraits des cahiers de Raymond Rollinat⁸



Incendie 230 000 fagots à Chabenet

L'été de 1911 fut sec et très chaud ; souvent le thermomètre marqua 35° centigrades à l'ombre et même plus. Le lundi 4 septembre par une température de 34° à l'ombre, la générale se fit entendre par les rues de la ville et le bruit courut qu'un incendie formidable dévorait les immenses tas de fagots mis en réserve pour l'usage des fours à chaux non loin du pont de Chabenet et que les pompiers d'Argenton allaient s'y rendre.

Des amis et moi nous nous rendîmes rapidement en automobile sur les lieux du sinistre duquel il était difficile d'approcher tellement la chaleur était intense ; à 4 heures du soir, le feu s'étant déclaré environ une heure avant, il ne reste plus guère des 130 000 fagots qui composaient les réserves des fours le feu été combattu par de nombreux cultivateurs qui l'empêchaient de se propager aux haies et aux vignes, et par une des pompes ms à incendie du château de Chabenet. Le spectacle était grandiose d'immenses tourbillons de flamme et de fumée s'élevaient dans l'air, à tel point que les bouchers d'Argenton qui revenaient de la foire de Saint-Gilles crurent, du point de vue sur la route de Saint-Benoît Dussault à Argenton, que tout le village de Chabenet brûlait.

Les pompiers d'Argenton restèrent à Chabenet jusqu'à une heure avancée de la soirée. Des vignes et des haies voisines eurent très fortement à souffrir de la proximité de cet énorme brasier dont il ne restait le lendemain, qu'une très légère couche de cendres.

En mai 1912

Il était usage de compter les heures de minuit à midi en les faisant suivre du mot « matin » et de midi à minuit en les faisant suivre du mot « soir » ; les heures de midi et de minuit seul il n'était suivi d'aucun qualificatif. À l'avenir on ne dira plus « 3h du matin », « 5 heures du soir », mais bien à 3h et 17 heures ce qui supprimera les mots de matin et de soir.

On se fait si difficilement à cette nouvelle méthode qu'on surprend des gens à compter sur leurs doigts lorsqu'on leur parle de la réunion qui doit avoir lieu à 14h, du train de 18 heures, etc.



⁸ Cercle d'Histoire d'Argenton : Raymond Rollinat naturaliste argentonnois (1859-1931) fut le témoin de tout ce qui se passait dans sa ville et alentours.

En juillet 1912

L'agglomération du Pont-Chrétien et celle de Chabenet formeront désormais une nouvelle commune. En juillet 1912 le JO donne le texte de la loi d'après lequel la commune de Saint-Marcel sera désormais divisée en deux communes ayant pour chef-lieu Saint-Marcel et le Pont-Chrétien et qui porteront les noms de « Saint-Marcel » et « le Pont-Chrétien ». C'est le 22 septembre 1912 qu'eurent lieu les élections pour nommer les municipalités des deux communes à Saint-Marcel la liste Gourbaud Macquin passa toute entière ; au Pont-Chrétien ce fut celle de Monsieur Baronnet Thomas, lequel devint, quelques jours plus tard, le premier maire de la nouvelle commune.

Depuis longtemps je connais Baronnet ; cela remonte à l'année 1891, alors que nous avons été appelés à Tours pour une période d'exercice des escadrons territoriaux de la neuvième région, lui comme trompette de dragon et moi comme brigadier de hussards sortant des chasseurs. À partir de cette époque, nous fûmes presque des amis et bien des fois notre conversation roula sur le mouvement séparatiste qui existait dans la commune de Saint-Marcel et dont le premier acte remontait à l'année 1874, époque à laquelle fut faite une première demande de séparation. Une seconde demande fut présentée, sans succès, en 1895. Cependant, les habitants des hameaux de pont chrétien et de Chabenet commencèrent à se libérer de la servitude du chef-lieu situé à 4 km de distance et cela surtout avec l'aide de Mademoiselle de Boisé de Courcenay, la richissime propriétaire du magnifique château de Chabenet.

L'agglomération de Pont-Chrétien obtint le sectionnement électoral. Depuis lors, les habitants du Pont-Chrétien et de Chabenet votèrent au Pont et nommèrent 7 conseillers spéciaux. Un cimetière, créé en bordure de la route de St Gaultier à Argenton fut placé entre les deux hameaux du Pont et de Chabenet. Cela n'alla pas tout seul, ainsi qu'en témoigne un imprimé dont Monsieur Baronnet m'a offert un exemplaire : « Les conseillers de Saint-Marcel on fait tous leurs efforts, inventé 1000 prétextes, soulevé des difficultés innombrables pour que le cimetière soit refusé par l'administration ; et cela sans une pensée d'humanité pour les gens obligés de transporter les corps par tous les temps, pluie, vent, neige, verglas en hiver, soleil brûlant, orage en été. Et quand le cimetière autorisé fonctionna, ses produits, c'est-à-dire 4 à 500 fr. par ans, furent encaissés par Saint-Marcel. Saint-Marcel encaisse tous nos produits : cimetière, foire du Pont, etc. Saint-Marcel ne dépense rien pour nous ! Nous voulons administrer nos revenus nous-mêmes ! » À force de récriminer, les dissidents finirent par avoir gain de cause et à s'affranchir de la tutelle de Saint-Marcel.



Deux photos Eugène Hubert archiviste départemental de l'Indre (1866-1940)



1912 : 11 juillet
L'acte de naissance de notre commune

République Française

P R E F E C T U R E D E L ' I N D R E

LOI distayant la section de Pont-Chrétien-Chabenet de la commune de Saint-Marcel (Canton d'Argenton, arrondissement de Châteauroux, département de l'Indre, pour l'ériger en municipalité distincte.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1er.- La commune de St-Marcel Canton d'Argenton, arrondissement de Châteauroux, département de l'Indre, est divisée en deux communes dont les chefs-lieux sont fixés à Saint-Marcel et à Pont-Chrétien et qui porteront respectivement les noms de Saint-Marcel et de Pont-Chrétien-Chabenet.

Article 2.- La ligne séparative des deux communes est déterminée par le liseré rouge figuré au plan annexé à la présente loi.

Article 3.- Les dispositions qui précèdent recevront leur exécution sous préjudice des droits d'usage ou autres qui pourraient être respectivement acquis.

Article 4.- Les nouvelles communes contribueront, proportionnellement au principal des quatre contributions directes, au remboursement des emprunts autorisés par les décrets des 15 Février 1882 et 14 Avril 1888.

Elles contribueront au remboursement des emprunts autorisés par le décret du 25 Avril 1899 et l'arrêté préfectoral du 18 Septembre 1907 dans la proportion ou chacune d'elles se trouvera bénéficié des sommes empruntées.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés sera exécutées comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 11 Juillet 1912.

Signé : A. FALLIERES.

Par le Président de la République,

Le Ministre de l'Intérieur,

signé : T. STEEG.

Pour copie conforme
Le Conseiller de Préfecture,

1912 : 26 octobre

Une des premières délibérations du Conseil Municipal de la commune de Pont-Chrétien Chabenet : location d'une maison pour l'installation d'une mairie.

DEPARTEMENT DE L'INDRE
ARRONDISSEMENT DE CHATEAUBOUX

REPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE PONT-CHRÉTIEN-CHABENET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 OCT 1912

OBJET: Location d'une maison pour l'installation de la mairie

L'an mil neuf cent douze le 26 octobre à 8 heures du soir le Conseil municipal de Pont-Chrétien-Chabenet, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Baronnet, Maire.

Conformément à l'art. 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Étaient présents : MM. Baronnet, Puyon, Beaujard, Pascaud, Rivet, Mondon, Dolidier, Perrin.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents : MM. Portrait.

M. Rivet a été élu Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Maire a exposé ce qui suit :
La nouvelle commune de Pont-Chrétien-Chabenet a besoin d'un local pour faire une salle de mairie. Or il se trouve qu'en ce moment la maison d'habitation où se trouvait installée l'ancienne école est vacante ; cette maison convenant bien pour l'installation d'une mairie, Mr le maire propose donc de la louer.

Après en avoir délibéré, le Conseil par sept voix décide de louer ladite maison pour une durée d'un an (renouvelable si besoin est) et pour le prix de deux cents francs par an. Il est entendu que la propriétaire Mlle de Boisé fera faire les réparations nécessaires.

Délibéré en séance les jours, mois et susdits.

Pour expédition conforme, le maire du Pont-Chrétien Chabenet »

M. Baronnet

« Présents : M Baronnet, Gleyrose, Beaujard, Pascaud, Rivet, Mondon, Dolidier, Perrin.

Absent : Mr Portrait.

Le maire a exposé ce qui suit :

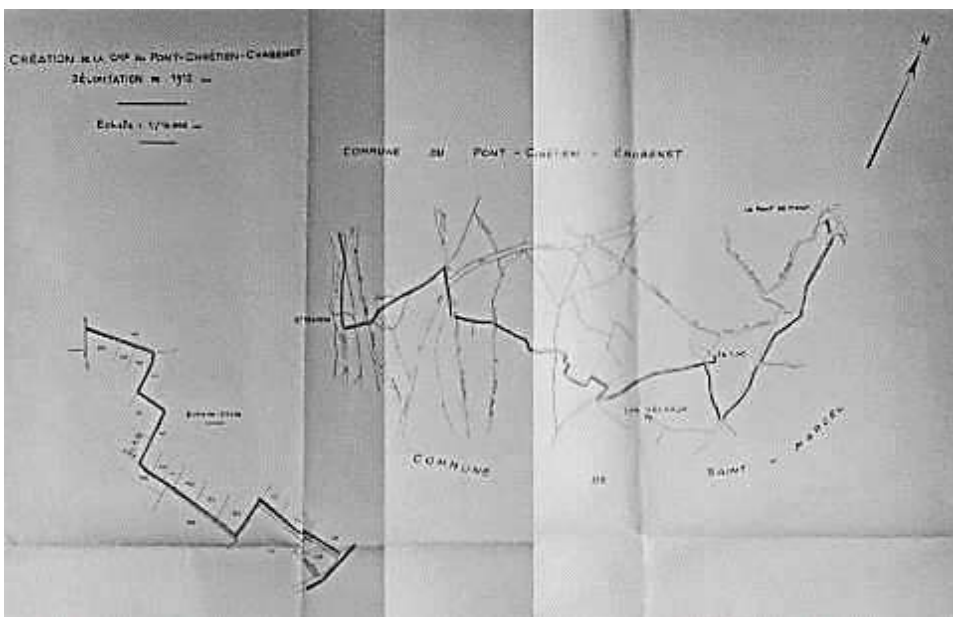
La nouvelle commune de Pont-Chrétien Chabenet a besoin d'un local pour faire une salle de mairie. Or il se trouve qu'en ce moment la maison d'habitation où se trouvait installée l'ancienne école est vacante ; cette maison convenant bien pour l'installation d'une mairie, Mr le maire propose donc de la louer.

Après en avoir délibéré, le Conseil par sept voix décide de louer ladite maison pour une durée d'un an (renouvelable si besoin est) et pour le prix de deux cents francs par an. Il est entendu que la propriétaire Mlle de Boisé fera faire les réparations nécessaires.

Délibéré en séance les jours, mois et susdits.

Pour expédition conforme, le maire du Pont-Chrétien Chabenet »

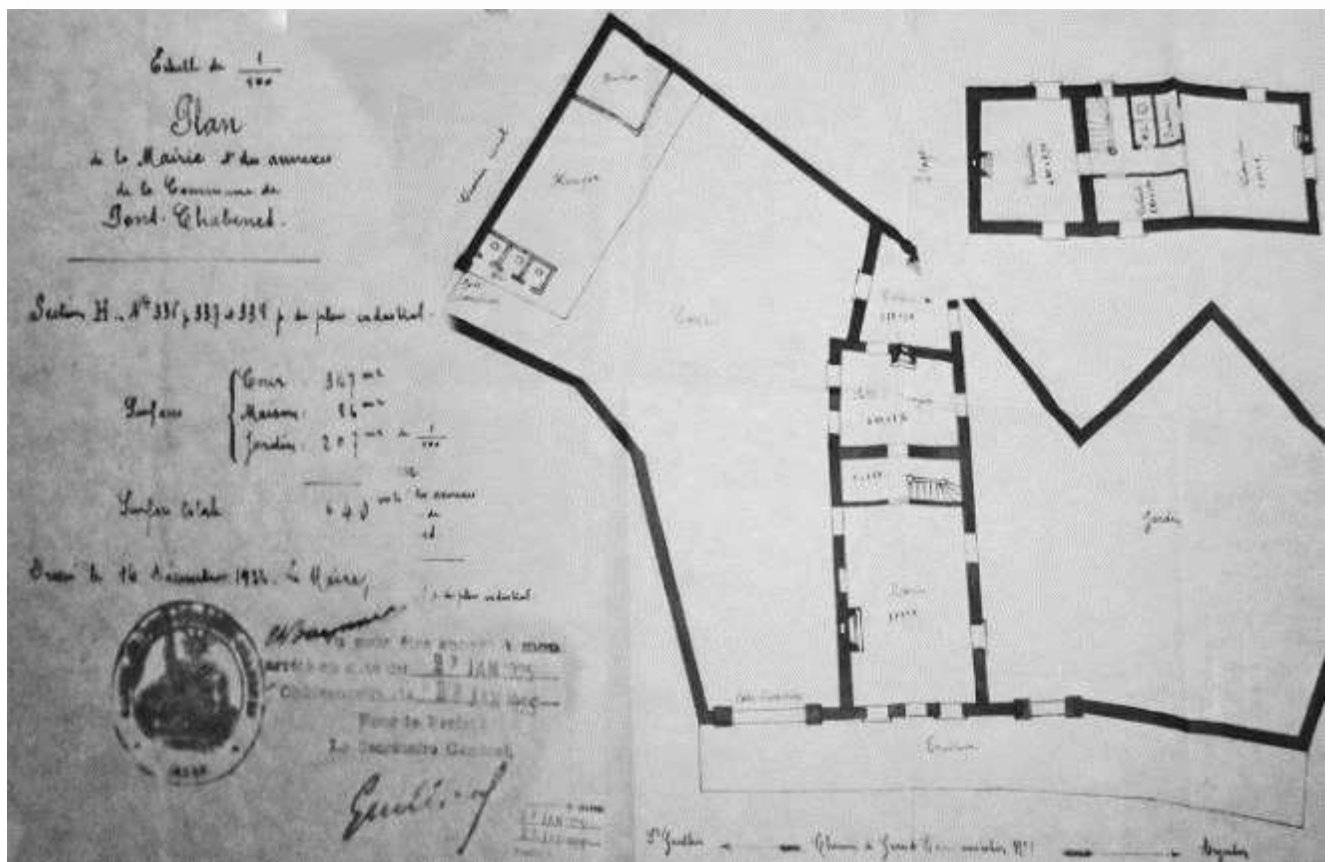
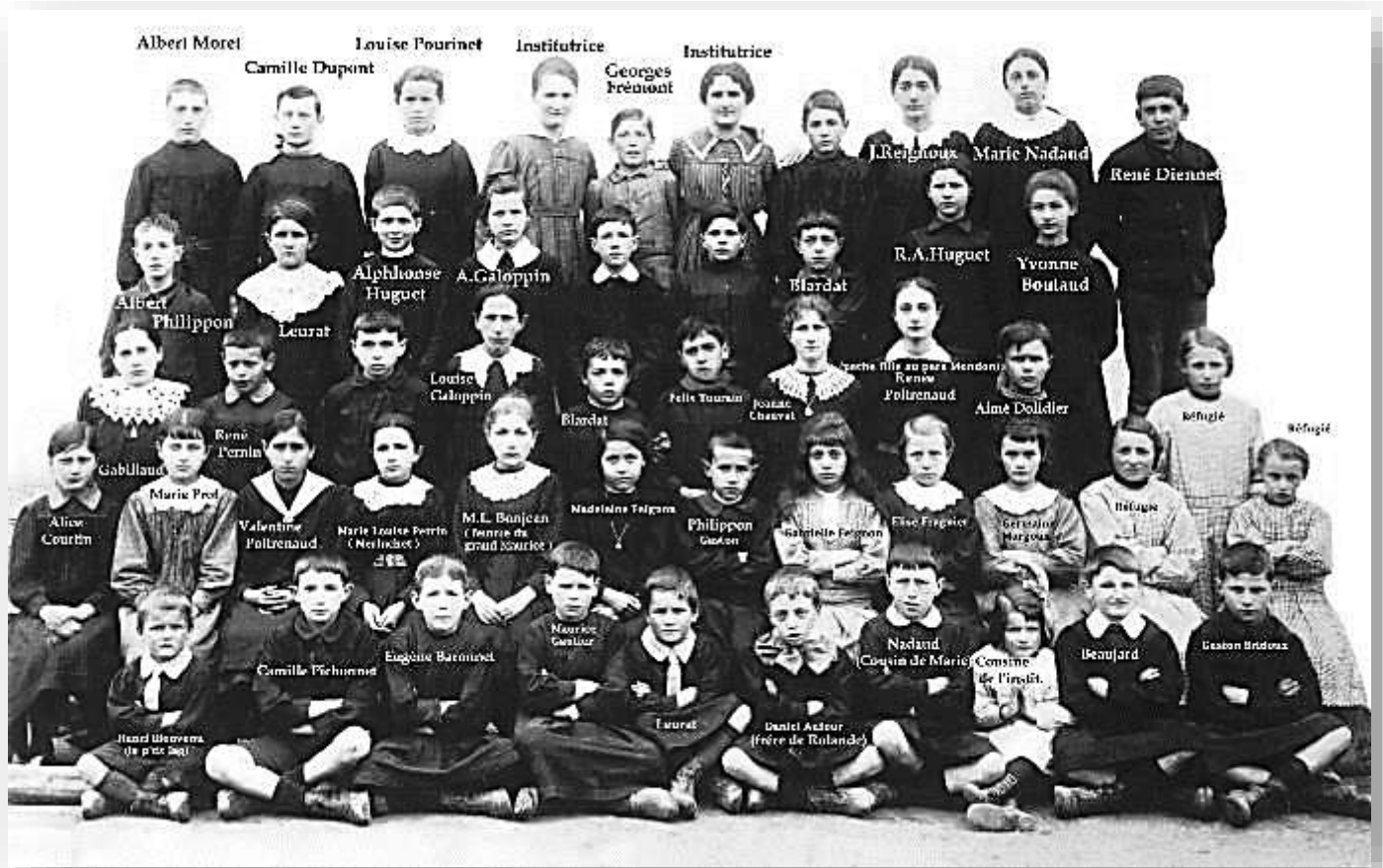
M. Baronnet



1912

L'action de Thomas Baronnet aidé de Jacques Sadron (instituteur) porte ses fruits : délimitation de la commune de Pont-Chrétien Chabenet

1921 : La classe du certificat d'études



Le plan de la mairie dressé le 14 décembre 1924 et approuvé par arrêté préfectoral le 2 janvier 1925 (archives de l'Indre)



Chabenet, rue Principale – Jacques Laverdant dans les bras de sa mère. À droite la voiture et le docteur Amat de St Gaultier



Épicerie Portrait
Elle était à l'intersection de la
rue du Rocher et de la rue
Principale à Chabenet



Le garde-chasse de la comtesse
Mr Dubois



Baptiste Huguet cocher de Mlle de Boisé

1921 : novembre

Discours de Thomas Baronnet pour l'inauguration du monument aux morts

Mesdames, Messieurs, mes chers amis,

J'ai aujourd'hui le grand honneur de remettre aux soins pieux des habitants de Pont-Chrétien-Chabenet, le monument élevé par notre reconnaissance commune aux morts de la grande guerre.

Je ne voudrais pas, par mes paroles, renouveler des douleurs qui ne s'éteindront point, ni raviver des plaies qui ne fermeront jamais. Mais je considère cependant comme un devoir sacré envers nos chers disparus de rappeler solennellement, au jour de son inauguration, la haute signification que nous attachons à cet humble monument.

C'est pour nous, mes chers amis, le symbole impérissable de la reconnaissance éternelle due à ceux qui sont morts pour nous, après une lutte aussi héroïque que leur suprême sacrifice.

Grâce au sang qu'ils ont prodigué, nous pouvons aujourd'hui espérer que nous relèverons les ruines accumulées sur notre pays par une attaque dont la brutalité n'avait encore jamais été atteinte. Nous pouvons l'espérer, car la liberté qu'il nous ont conservée, va reprendre un nouvel essor, si nous savons nous en montrer dignes par la constance de notre travail, et par l'union de nos efforts.

Nous ne pouvons pas fermer les oreilles à la voix de nos frères, à la voix de nos enfants qui nous crient : « Est-ce pour cela que nous avons versé notre sang ? Allez-vous déchirer cette paix que nous avons arrachée au prix de notre vie ? ».

Grands morts que nous glorifions aujourd'hui, ô chers frères, ô chers enfants dont la place vide à nos foyers nous apparaît si grande, votre sacrifice n'aura pas été inutile.

Nous ferons mieux que de conserver pieusement votre mémoire, nous nous inspirerons de votre exemple et nous travaillerons, dans l'union la plus fraternelle à réaliser ce que vous avez payé de votre sang.

Pour notre petite commune, sa paisible prospérité, et pour notre France éternelle, sa première place dans le monde.

Au nom de nous tous nous crions : « Vive la France ! »

Toute la commune réunie autour du monument dans un mouvement d'union sacrée, a écouté ces paroles avec émotion.

LE PROGRES DE L'INDRE

MM. DE BOISÉ DE COURCENAY ONT PERDU LEUR PROCÈS

Le Tribunal civil de Châteauroux a rendu son jugement dans le procès en annulation de contrat d'adoption intenté par le marquis de Boisé de Courcenay, demeurant à Tergnier (Aisne), et le comte de Boisé de Courcenay, ingénieur à Viroflay, au marquis de Nicolaï, propriétaire au château de Chabenet, et à la marquise d'Armaillé, demeurant au château de la Ménétière, près de Saint-Pierre-Montlinard (Maine-et-Loire).

Le tribunal déboute MM. de Boisé de leur demande, qu'il estime non fondée sur un intérêt moral ou pécunier.

Par le même jugement, le tribunal rejette la demande reconventionnelle en 100.000 francs de dommages-intérêts formulée par M. de Nicolaï et Mme d'Armaillé contre MM. de Boisé pour abus de citation.



30. Le Pont Clément — Val de Loire



L'église (fonds Charraud)

Commune de Le Pont Chrétien

Installation de lampes électriques
d'éclairage public
Procès-verbal de réception définitive des travaux

M^r Chauque adjudicataire suivant marché
de gré à gré du 30 novembre 1929 approuvé le 7 décembre 1929

L'an mil neuf cent vingt neuf le vingt trois
décembre, Nous soussigné Maire de la Commune de
Le Pont Chrétien assisté de MM Marandon et Pichonnet
Auguste, Conseillers Municipaux, et de M^r Fournier, Directeur
des Travaux Communaux en présence de l'entrepreneur
dument appelé

Nous sommes transportés C^{ue} de Le Pont Chrétien, pour
examiner et vérifier les travaux exécutés par M^r
Chauque electricien à Argenton, entrepreneur

Nous avons reconnu que ces travaux satisfont aux
conditions du marché et se trouvent en bon état

En conséquence, nous déclarons qu'il y a lieu
d'en accorder la réception définitive

A Le Pont Chrétien les jour, mois et an que dessus

Le Maire, Les Conseillers M^{un}, le D^{ir} des Travaux, L'Entrepreneur



[Signature]

[Signature]
Ch. Fournier

[Signature]





Liste des commerçants :

Aubergistes. — Chabenat Joseph, Gautier, Baronnet, Bridoux, Dolidier, au Pont ; Perrin, Tissier, Alligner, Vve Mathieu, à Chabenet.

Battages (entrepreneur de). — Ségault.

Bouilleurs de crû. — Genêt, Dolidier Jacquet, Poitrenaud, au Pont.

Boulangers. — Hébert E., Bridoux, au Pont ; Perrin, Tourne, à Chabenet.

Cafetiers. — Tissier, Gautier, Perrin, Vve Mathieu, à Chabenet.

Charron. — Barbot-D-lacoux, au Pont, Goudin à Chabenet.

Chaux (fabricant de). — Ségault, Berthias.

Chemisier - linge. — Chabenat, Valton, au Pont.

Clerges (march. de). — Delhome, au Pont.

Coiffeur. — Bridoux, au Pont.

Cordonniers. — Poitrenaud, Seguin, Dreffre-sine, au Pont.

Couturières. — Gautier, Poitrenaud, Feignon, au Pont ; Mme Rivet, à Chabenet.

Couvreur. — Genêt, au Pont.

Epiciers. — Baronnet, Dreffre-sine, au Pont ; Perrin, Gautier, Portrait, à Chabenet.

Hôtels. — Chabenat, Baronnet, au Pont.

Maçon. — Laverlant, au Pont.

Maréchaux. — Simoulin, au Pont ; Aligné C., Maquin, à Chabenet.

Menuisiers. — Pacton, au Pont.

Meuniers. — L. Lamort, au Pont ; Taupin, au Boutet.

Sabotiers. — Huet J.

Tabac. — Baronnet, au Pont.

Tonnelliers. — Massonneau, Poitrenaud.

Les cloches de 1932 (Etude ECCLESIA réalisée en fev 1992)

Trois cloches ont été fondues ou refondues en 1932. Ces cloches portent les inscriptions suivantes :

- La grosse cloche : "Bénite le 17 janvier 1932 par Mr l'abbé Meurgues, curé doyen d'Argenton, Indre, Mr Hte Delhome étant curé, et monsieur Léon Lamort, maire - J'ai eu pour parrain Auguste Fonduet, du Pont-Chrétien et pour marraine Marie-Louise Jacquet-Denyot, du Pont-Chrétien - Je me nomme AUGUSTE MARIE LOUISE ISABELLE - Louis Bollée, fondeur de cloches à Orléans".

- La première moyenne : Bénite le 17 janvier 1932 par Mr l'abbé Meurgues, curé doyen d'Argenton, Indre, Mr Hte Delhome étant curé, et monsieur Léon Lamort, maire du Pont-Chrétien - J'ai eu pour parrain Raymont, marquis de Nicolay, et pour marraine Alette de la Morinière, marquise de Nicolay - Je me nomme AYMARDINE VICTORIA CHRISTIANA BEATRICE - Louis Bollée, fondeur de cloches à Orléans".

- La seconde moyenne : "Bénite le 17 janvier 1932 par Mr l'abbé Meurgues, curé doyen d'Argenton, Indre, Mr Hte Delhome étant curé, et monsieur Léon Lamort, maire du Pont-Chrétien - J'ai eu pour parrain Raymond Alexandre Lamort, du Pont-Chrétien et pour marraine, Marie Yvonne Janson de Couet, du Pont-Chrétien - Je me nomme MARIE STELLA GERMAINE THEREZE DE L'ENFANT JESUS - Louis Bollée, fondeur de cloches à Orléans".

1932 – 17 janvier - Baptême de trois cloches

Retranscription du compte rendu de la cérémonie paru dans un journal inconnu.
(Cercle d'Histoire d'Argenton-sur-Creuse)

A gracieuse église, il faut gracieux carillons.

Au clocher du Pont-Christien, il manquait la voix bien timbrée et harmonieuse d'un Cœur de cloches. Aujourd'hui, c'est chose faite et déjà notre petite paroisse a applaudi ses premières volées...

Le dimanche 17 janvier bien avant que la vieille cloche toute menue et souffreteuse n'appela les fidèles au baptême de ses sœurs cadettes, une foule énorme, peut-être 1500 personnes, un peu tumultueuses, se presse dans la nef et déborde jusque sur la place de l'église.

Devant la grille du sanctuaire, suspendues à un portique autour duquel serpente un discret filet de lierre, attendent recueillies et toutes pimpantes en leurs robes de dentelle mais, ciel et aurore, les trois nouvelles cloches "les trois sœurs jumelles".

La première a nom Augusta-Marie-Louise-Isabelle. Elle est la filleule de M. Fauduet et de Marie-Louise Jacquet-Denyot, elle donne le "SI".

La seconde répond au nom de Marie-Stella-Germaine-Thérèse de l'Enfant-Jésus. M. Raymond Alexandre Lamort et Mlle Marie Janson de Couet en sont parrain et marraine, elle chante avec aisance le "Do dièse".

Sur la troisième qui frappe allègrement son "Ré dièse on a gravé : « Je me nomme Aymandine-Victoria-Christiana-Béatrice », j'ai pour parrain Raymond, marquis de Nicolay et pour marraine Alette de la Monnière, marquise de Nicolay.

Au premier rang des fidèles se tiennent parrains et marraines. M. Léon Lamort, maire et MM. Les membres du conseil municipal. Toute la paroisse et là et de nombreux amis venus des paroisses voisines. Vers 2h00, le clergé fait son entrée dans le sanctuaire brillamment illuminé tandis que la maîtrise des petits chanteurs de la Bonne Dame d'Argenton entonne le "Magnificat" des jours de liesse.

M. L'abbé Meurgues, curé-doyen d'Argenton présidait la cérémonie, délégué par son excellence Mgr Izart pour procéder au baptême des cloches. Près de lui, M. le chanoine Laleuf, curé de Tendou, M. L'abbé Noël, curé de Chasseneuil, M. l'abbé Braudet, curé de Saint-Marcel et M. l'abbé Junchat vicaire à Argenton. Le service d'ordre est débordé, M. le curé du Pont à fort à faire pour "veiller au grain".

Il convenait qu'un orateur de choix exprima en termes délicats et éloquentes les sentiments élevés et les leçons de vie chrétienne que dicte une telle circonstance. M. Le chanoine Laleuf sut remplir à merveille cette mission charmer et édifier son nombreux auditoire devenu tout à coup attentif et silencieux. Il félicite la paroisse de son geste de pieuse générosité qui a permis à son actif et dévoué pasteur de doter son église d'un superbe carillon... et en des phrases pleines d'une éloquence savante et colorée, il montre comment la voix des cloches est bien la voix de Dieu et la voix de l'église :

1- La voix de Dieu, qui parle directement à la conscience, qui parle par le spectacle de la nature et par les lèvres du prêtre, mais aussi par la cloche qui tinte aux heures de l'angélus, sonne l'heure de la prière et carillonne à l'heure du saint sacrifice.

2- La voix de l'église qui prend part à toutes les émotions du cœur de ses enfants ; la voie de l'église qui se fait plaintive au jour de deuil et

caressante au matin de première communion, joyeuse au temps des accordailles, grave et mystérieuse quand le Christ se rend au chevet d'un mourant, sinistre au moment des fléaux, lugubre et terrible à la veille d'une guerre.

Soyez fiers de vos cloches, aimez-les et prenez près d'elle les précieuses leçons qu'elles sauront vous donner.

Le discours s'achève et voici de l'imprévu. M. le doyen d'Argenton s'avance et ménageant son effet, après quelques mots délicats, il s'adresse à M. le curé du Pont qui a bien servi la cause du Christ pendant sa longue carrière sacerdotale, il remet au pasteur de la paroisse au nom de Mgr l'archevêque, la rosette de Chapelain d'honneur de la Primatiale.

« C'est trop d'honneur pour moi ? Et vive Monseigneur ! » s'écrit le bon curé dans son émotion et sa joie. Joie et émotion qui se communiquent aussitôt à toute l'assistance et l'on procède à la bénédiction solennelle des cloches que parrains et marraines font sonner à qui mieux mieux en cadence sonore et puissante.

M. Le curé du Pont laisse alors déborder son cœur, il remercie, remercie encore ; il a tant à remercier :

- Remerciements M. le marquis à Mme Marquise de Nicolay qui savent si bien continuer le geste de la première bienfaitrice de la paroisse et qui ont pour leur part contribué à l'érection des cloches.

- Remerciements à M. Léon Lamort, maire, qui a été en qualité de président du conseil de souscription, l'un des artisans les plus actifs de cette fête.

- Remerciements à M. Auguste Fauduet premier souscripteur aux parrains et aux marraines, aux nombreux bienfaiteurs de l'église, à toute l'assistance.

- Remerciements et félicitations à la maison Bollet¹ et à son habile contremaitre M. Mailard.

- Remerciements à M. le doyen d'Argenton, à M. le prédicateur, aux membres du clergé, à la Maîtrise des « Petits Chanteurs » de la Bonne Dame et aux scouts d'Argenton qui ont apporté un lustre nouveau à la cérémonie.

- Remerciement ému à son excellence Mgr Izart qui par l'élévation de M. l'abbé Delhomme² à la dignité de Chapelain de la Primatiale, honore du même coup la paroisse, les pasteurs.

Et la fête s'achève sur un salut de ce T.S. Sacrement, présidé par M. le doyen d'Argenton, exécuté par les « Petits Chanteurs ». Lentement, la foule s'écoule pour se déverser aux alentours de l'église. Assiégés, écrasés, parrains et marraines qui distribuent à foison les dragées baptême.

Quelques instants après la cérémonie, un vin d'honneur servi dans la salle des catéchismes, réunissait MM. Les membres du clergé, les parrains et marraines, le conseil municipal et quelques intimes.

Cloche nouvelle, n'avez-vous pas été bien lêtée ? Votre premier tintement a été un appel à la joie, un appel à l'union, un message de charité. Égrenez chaque jour vos notes joyeuses ou vos tristes mélodies. Égayez, consolez, priez. Votre mission est belle et vous resterez toujours la voix de Dieu et la voix de l'église.

« ...Cloches sonores sonnez, sonnez, ces chrétiens et bienfaiteurs revenez... »

Un assistant

¹ Fondateur des cloches à Orléans.

² Curé du Pont-Christien Chabonet

1940

(Communiqué par Pierre Brunaud : Archives cote PR225 Art 56)

Abbé Charles Gautier

Né au Pont le 7 janvier 1876, s'élève au Pont, le curé de l'époque - Lamamy - le "chouchoute". Va au petit séminaire de Saint-Gautier, et en 1895 au grand séminaire de Bourges.

Ordonné prêtre le 20 juin 1901, et le dimanche suivant célèbre sa première messe à St Marcel. Nommé vicaire à Vierzon, il y reste cinq ans, puis curé de Pouligny et en 1911 curé de la Celette.

Mobilisé en 1914, infirmier durant 4 ans

Revient à la Celette, très diminué, en 1925 il est nommé à Villechien, puis à Sarzay, car il est malade et désire une petite paroisse; il y reste 6 ans. En octobre

1935 il prend sa retraite à St Marcel, il est très malade, son état empire en octobre

1939, le 23 décembre il est dans le coma, meurt le 31 décembre.

Obsèques le 3 janvier 1940 à St Marcel

Années 40

Liste des activités des habitants de la commune établie par Solange Laverdant en septembre 2019

Chabenet

Limet	Les Boutets
Taupin	Bel air- chemin du Boutet
Segaud Eugène	Route du Lac Bel-Air
Segaud Marcel	Rue de la gare
Luret Louise	Rue de la gare
Gautier Georges	Route du Lac
Blanchet	Rue Principale
Maquin	Rue Principale
Pernin Alphonse	Rue Principale
Bouchaud Pierre	La Fonfragne
Tissier Thérèse	Rue Principale
Prot	Rue Principale
Alignet Marcel	Rue Principale
Alignet Guite	Rue Principale
Pernin Laverdant	Rue Principale
Huguet Angèle	Rue Principale
Antigny	Rue Principale
Portrait	Rue Principale
Goudin	Rue de la Bedate
Barbat	Rue du Rocher
Prin	Allée du Parc
Dupuis	Le Chaix
Willème	Château
Feignon	Moulin de Chabenet
Brochet-Thomas Tavaïne	

Les termes

Minotiers	Les Lutons	Rogier, Courtillet
Maroquinier		Feignon-Delacoux-Babin
Fours à chaux	La Reverderie	
Divers-Charbon	Les Grandes	
Café	Roches	Prot
Beure Œufs	La Garderie	Cédelle
Fromages	Les Roches	Volant-Rouet-Coulon
Jouets en peluche	La Baronne	Touzet-Gautier
Maréchal Ferrand	Les Prins	
Facteurs		
Vigneron		
Café		
Boulangier		
Maréchal Ferrand		
Café		
Boulangier-Resto-Epicerie-billard et dance		
Couturière		
Tailleur		
Épicerie		
Charron		
Serrurier		
Médecin		
Torréfacteur- Chicorée		
Industriel		
Maquignon		
Menuiserie		



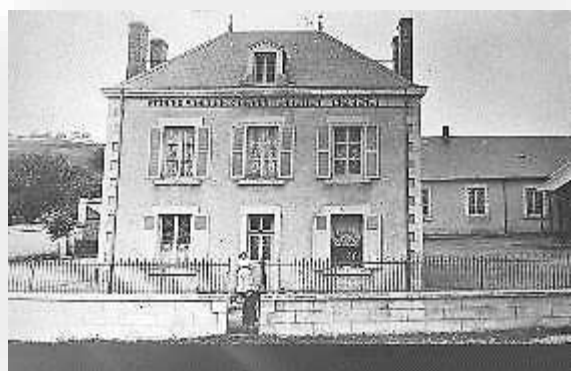
M. & Mme Jamet maîtres d'Ecole

Pont-Chrétien

Beaujard	Maçon	Pacton	Menuisier
?	Repasseuse	Simoulin	Fermier
Grosset	Coiffeur	Guichard	Épicerie coopérative
Defressine Cordonier		Auroy Camille	Élevage de Porc
Fanchette	Épicerie	Lamort	Minotier
Beaujan Camille	Maçon	Lamort Raymond	Aliment bétail
Beaujan Raymond	Maçon	Scholl Désiré	Serrurier
Seguin frères	Couvreurs	Bridoux	Boulangier
Margou Georgette	Brodeuse	Pichonnet Camille	Menuisier
Bouchetal	Maçon	Huet	Sabotier
Poitrenaud Anatole	Assurances	Laverdant E.	Maçon
Fauduet A	Agriculteur	Dolidier Marie	Café Bois charbon
Perchaud	Tonnelier (garde champêtre)	Hospital	Hotel Resto Ciné Bal billard
Prot Mélanie	Couturière	Prot Jean	Coiffeur
Bridoux Marie	Café	Pichonnet A.	Café Bal
Baronnet Eugène	Hôtel-restaurant-tabac	Moreau	Garagiste
Hebert	Boulangier	Dolidier Marie	Épicerie
Puydupin	Boucher	Masnada	Garde champêtre
Boureau	Charcutier	Hardy	Garde champêtre
Guillot Ernest	Charcutier	Brisson Joseph	Menuisier
Barbaud	Charron		



La classe de M. Jamet



L'école publique de Pont-Chrétien Chabenet (3 photos M.Kalter)



Les w.c. de la cour des garçons

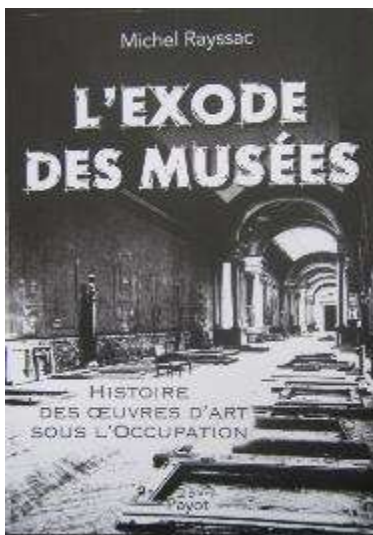
1944

1939-1945 Notre commune dans la guerre

ANNEXES				971
Château de Lavault	Lavault-sur-Loire (Haute-Loire)	Comtesse Melchior de Polignac	12 mai 1944-1945	Musées de Savoie et de Haute-Savoie (en dépôt jusqu'à au château de Saint-Vidal)
Château de Louan	Menestreau-en-Villette (Loiret)	M. de Gonzy de Roslan	16 mai 1944 Projet de dépôt des Musées nationaux abandonné	
Château de Mont-Suzey	Yvoy-le-Marron (Loir-et-Cher)	Mme Otto	Mai 1944-juillet 1944	Ville de Blois
Château de Chabenet	Le Pont-Christien-Chabenet (Indre)	M. Willeme	Mai 1944-décembre 1944	Collections du duc d'Harcourt et du musée des Beaux-Arts de Rouen (transfert au château des Noues en novembre-décembre)
Château de Busset	Busset (Allier)	Comte de Bourbon-Busset	21 avril 1944-1 ^{er} janvier 1945	Ville de Marseille
Château de Contresol	Le Donjon (Allier)	Comte Pierre de Chantemerle de Villette	26 janvier 1943-septembre 1944 (2 ^e réquisition)	Musées de Chalon-sur-Saône, Dijon et Macon (arrivée des caisses le 18 avril 1944) Départ des œuvres : 2 et 22 février 1945
Château de Carrouges	Carrouges (Orne)	État	Septembre 1939-décembre 1944	Ville de Rouen (évacuées sur Chabenet en mai 1944)
Château de Fougères-sur-Bièvre	Fougères-sur-Bièvre (Loir-et-Cher)	État	Septembre 1939-1944	Musées Clemenceau, Cluny Pompon, Rodin, de Blérancourt et Sceaux

Les œuvres d'art cachées au château de Chabenet

Note : Jacques Jaujard, le directeur des musées de France et Georges Salles, conservateur du musée Guimet de Lyon, demandent à Leroi Gourhant d'accompagner et de surveiller les œuvres du Louvre qui sont repliées dans le château de Valençay. Parmi ces œuvres, la Vénus de Milo et la Victoire de Samothrace. À Chabenet sont transférées les collections du duc d'Harcourt et celles du musée des Beaux-Arts de Rouen.



1939-1945 : Notre commune dans la guerre

Les Tréteaux du Pont

Après la création d'un groupe folklorique « La Yéyette » par Jean Vacher, sous l'impulsion de Lionel Jamet, instituteur, fut fondé, fin 1940, un groupe intitulé « les Tréteaux du Pont » destiné à organiser les fêtes au profit des prisonniers de guerre de la commune.

Il comprenait plusieurs sections :

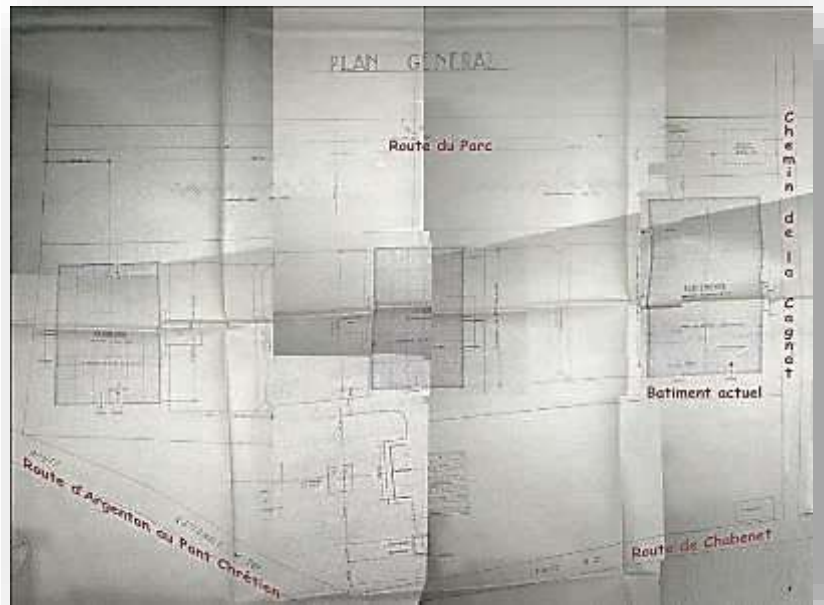
- Une section théâtrale dirigée par Jean Hyvert,
- Une section théâtre patoisante dirigée par Lionel Jamet,
- Une section lyrique dirigée par Jeannette Moreau Lamort,
- Une section chorégraphique dirigée par Cléo de Mérode et Jacqueline Laroze-Vacher,
- Une section folklore dirigée par Jean Vacher. La présidence du groupe fut assurée par Raymond Lamort.



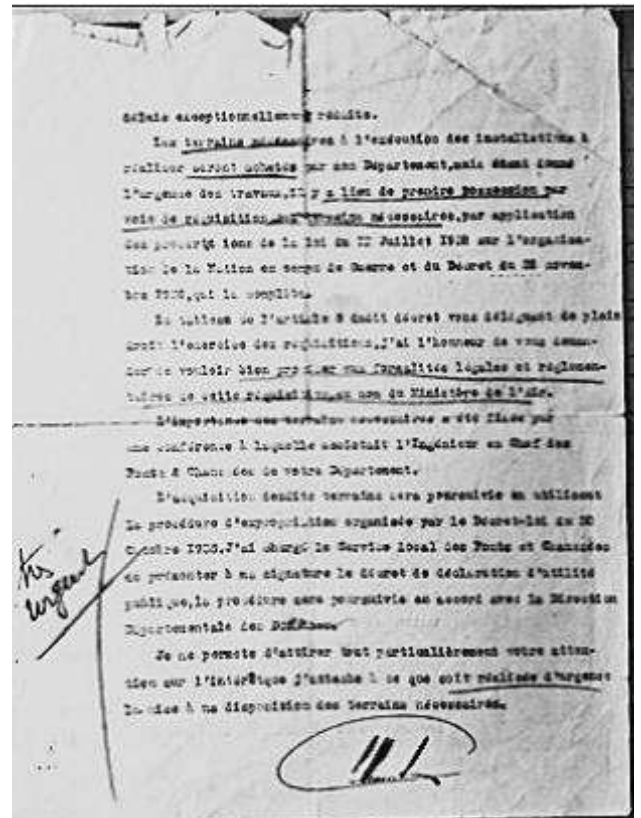
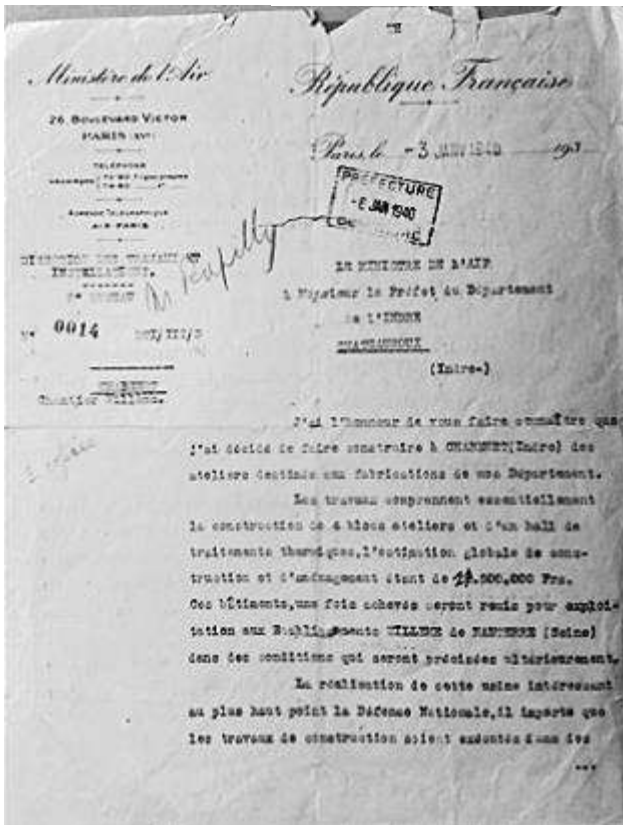
Les Tréteaux du Pont le 5 septembre 1943 à Thenay (archives Paulette Barbot)

1-Cléo de Mérode, 2-Mme Jamet, 3-M.Jamet, 4-Mme Fauduet(de Couët), 6-Gaby Roulet, 7-Raymond Lamort, 8-Lucette Berthias, 9-Raymond Souedet, 10-Jeannette Maquin, 11-M.Guai, 12-Marguerite Lasnier, 13-M.Faignon, 14-Paulette Barbot, 15-Jean Vacher, 16-Jeannette Lamort, 17-Françoise Segaud, 18-Melle Huguet, 19-Jacques Laverdant, 20-Mme Lerat

1940 : La construction de l'usine Willème (archives de l'Indre)



Projet de construction conservé aux archives de l'Indre, daté 20 février 1940



Lettre du ministre de l'air ordonnant la construction de l'usine (archives de l'Indre)

Le 3 janvier 1940, le ministre de l'air du cinquième gouvernement Daladier, Guy La Chambre (député de gauche d'Ille & Vilaine) décide de faire construire à Chabenet des ateliers destinés aux fabrications de son département. Assez bizarrement les instructions du ministre de l'air, prévoient dans cette même lettre que ces bâtiments une fois terminés seront remis aux établissements Willème de Nanterre, l'un des plus importants constructeurs français de camions. L'entreprise Desbarres d'Argenton commence les travaux le 14 mars 1940, lesquels sont interrompus par l'invasion allemande. Ils reprennent en mai 1942 sous le gouvernement de Vichy et s'arrêteront en septembre 1943 par manque de ciment et de fer à béton. Les travaux seront achevés au 2e semestre 1945 sous le gouvernement de Charles de Gaulle.

1944 - 1945

(Cercle d'Histoire d'Argenton)

Le 7 juillet 1944, Paul Demay est nommé commandant de la compagnie 2202 avec le grade de lieutenant. Il est contre le dynamitage du viaduc et le sabotage du tunnel, mais le 31 juillet 1944, c'est un autre groupe de maquisards, peut-être ceux de Cluis, qui se charge de faire partiellement sauter la quatrième arche rive gauche. Les dégâts limités seront très rapidement réparés.



Le viaduc de Chabenet



Le groupe de maquisards est commandé par Paul



Libération de Saint-Gauthier : le maquis de Chabenet.

(Photo s.d.)



Le pont de Saint-Marin



Le Pont-Chrétien,, rue des Volets : le pont de Saint Marin détruit et en reconstruction (archives J.P.Tissier)

1945 : La fin de la guerre

Les maquisards et les filles de la commune au moulin de Chabenet



Le maquis de Chabenet
(Cercle d'Histoire Argenton)

1945 : La division Leclerc



Chars de la 2^e DB à Chabenet (photo Cercle d'Histoire Argenton)

En mars 1945 la 2^e DB fait halte dans la région. Une prise d'armes à lieu à Argenton au stade des Marais, pendant laquelle le Général Leclerc décore Philippe de Gaulle, le fils du futur président de la République. Plusieurs gradés de cette division sont logés au Château de Chabenet, dont le colonel Rémy⁹. La division repart, mais est remplacée courant juin par une centaine d'hommes¹⁰ commandés par le Général de Larminat. Ils sont rejoints par quelques Anglais de la Royal Artillery avec qui Jacques Laverdant travaillera bien après la fin des hostilités.

L'armistice du 8 mai 1945 met fin à la guerre ; presque tous les samedis, on danse au château. L'Assemblée (la fête) traditionnelle de Chabenet en juin prend cette année-là une ampleur tout à fait exceptionnelle.

Ces jeunes soldats, stationnés au château, envahissent les samedis soir les rues d'Argenton ; ce qui n'est pas sans créer quelques troubles publics justifiant plusieurs lettres du préfet au commandant anglais l'intimant de mieux surveiller ses hommes qui s'enivrent et déclenchent régulièrement des bagarres⁷. La guerre terminée, plusieurs prisonniers allemands resteront quelques temps employés aux fours à chaux Segaud et dans les fermes environnantes. Deux d'entre eux se marièrent à des Pontcabanoises.



⁹ Il ne s'agit pas de l'écrivain : Bulletin du Cercle d'Histoire d'Argenton 22 nov. 2005, mais d'un homonyme.

¹⁰ Témoignages locaux.

1945 : 21 janvier

Café, restaurant, hôtel, bureau de tabac et poste d'essence (épicerie Baronnet) où on trouvait en plus des denrées alimentaires, des articles aussi divers que les journaux, la mercerie, les jouets pour enfants. Avant les États-Unis d'Amérique, les Pontcabanois avaient inventé le concept du « drugstore américain »....

Etude de Me LOCHELONGUE Notaire à Saint-Gaultier. — Par acte reçu par Me LocheLONGUE, notaire à Saint-Gaultier, le 31 janvier 1945, enregistré à Argenton le 10 février 1945, folio 6, case 16, M. Alcide BARONNET et Mme Eugénie CHEVAL, son épouse, demeurant ensemble au Pont-Chrétien commune de Pont-Chrétien-Chabenet ont notamment fait donation à M. Eugène BARONNET, leur fils, demeurant au même lieu du fonds de commerce d'hôtel-restaurant, épicerie et débit de tabacs exploité par eux au Pont-Chrétien. Oppositions à faire dans les 20 jours de la seconde insertion en l'étude de Me LocheLONGUE notaire.
Pour première insertion :
Signé LOCHELONGUE.



Raymond & Marie Dolidier-Ripi & La P'tite Marie)
(photo M.Kalter)

30 juillet 1946 Centre Eclair

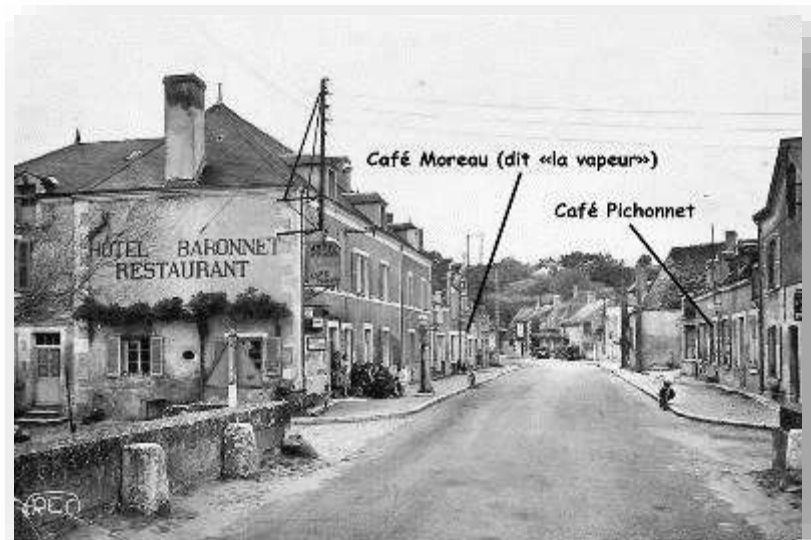
LE PONT-CHRETIEN

L'école en fête. — Le 11 août prochain aura lieu aux écoles communales une kermesse scolaire. De nombreux stands bien achalandés feront le délice des grands et petits.

« Les Trétaux du Pont » présenteront un programme de chants et de danses. Les élèves admis aux divers examens recevront la récompense de leurs efforts.

Retenez bien la date, il y aura de la joie et du plaisir pour tout le monde.

Un programme de réjouissance est prévu avec farandoles dirigés par un brillant orchestre, bataille de confettis, etc.



1948 N.R. 4 mai

LE PONT-CHRETIEN. — Fête de la Victoire. — 8 mai : 11 h. 15, messe ; 12 h., dépôt d'une gerbe au monument aux morts ; 12 h. 30, banquet chez M. A. Pichonnet. Le soir, bal gratuit salle Pichonnet. Les personnes désirant participer à ce banquet sont invitées à se faire inscrire chez M. A. Pichonnet jusqu'au 4 mai.

C'est à l'énergie de M. Baronnet que la commune de Pont-Chrétien doit son existence

Il y a 34 ans, le département s'enrichissait d'une nouvelle commune, Pont Chrétien

Autrefois, ce charmant village a cheval sur la Bouzanne, protégé par les tours rustiques du Broutet et de Chabenet, avait lié son sort à Saint-Marcel

Que s'est-il passé ? Les rivalités de villages dégénèrent parfois en guerre civile. Les choses, cette fois-ci ne sont pas allées si loin, mais la querelle entre Pont-Chrétien et le bourg de St-Marcel, a pris au cours des siècles, une ampleur sans cesse accrue. Saint-Marcel, orgueilleux inconsciemment de son passé romain et Pont-Chrétien



fier de son passé chrétien, n'ont pas voulu céder et ont multiplié les vexations. Les temps modernes n'ont pas apaisé la querelle qui, au début de ce XX siècle, est entrée dans sa phase décisive. En 1912, les deux voisins à qui, l'administration avait imposé la vie commune, se sont séparés. Pont Chrétien qui avait

un précieux allié dans le village de Chabenet, a conquis son indépendance. Il la doit à la combativité et à la détermination de celui qui devait être son premier maire : M. Thomas Baronnet, un vieillard qui vit paisiblement dans sa grande maison du pont l'en Haut, où entre deux promenades, il égrène, pour ses visiteurs, le long chapelet de ses souvenirs

UNE LUTTE IMPLACABLE ENTRE DEUX VILLAGES

J'ai bavardé avec lui, un soir, longuement, près d'une cheminée où pétillait un bon feu. M. Baronnet a 87 ans et ne les paraît pas. Il souffre de rhumatismes mais a encore un excellent appétit. Il est né dans la maison qu'il habite toujours, et toute sa vie il a cultivé la terre comme ses parents

Il m'a parlé surtout de l'implacable lutte même par Pont-Chrétien contre

ses oppresseurs de Saint-Marcel.

« Saint-Marcel, m'a-t-il dit, abusait réellement de la situation et ça lui était facile. Il y avait en tout 16 conseillers municipaux ; 11 pour la première section, c'est-à-dire l'agglomération de Saint-Marcel, 5 pour la deuxième section, c'est-à-dire Pont-Chrétien-Chabenet. Les habitants de St-Marcel avaient donc toujours la majorité dans les affaires de la commune et ils s'en servaient pour réparer leurs chemins à nos dépens. C'est en 1900 que j'ai été élu conseiller municipal pour la première fois et nommé d'abord second adjoint, puis en 1908, premier adjoint

Saint-Marcel puisait chez nous avec les impôts des fours à chaux, du château de Chabenet, d'énormes revenus qui ne nous profitaient pas. Nous étions les parents pauvres. Saint-Marcel nous refusait même un cimetière et pour ensevelir nos morts, nous étions obligés de faire quatre kilomètres. En 1903, nous avons mené la lutte pour le cimetière, qu'un accord avec Mlle de Brigé, nous voulions installer entre les villages de Pont-Chrétien et de Chabenet. Les conseillers de Saint-Marcel ont fait une opposition résolue et la Préfecture les a suivis.

« Les conseillers de Pont Chrétien, après de multiples démarches, ont enfin obtenu la victoire. Nous avons aussi demandé un second poste d'instituteurs que nous avons finalement obtenu

« Les conseillers de Saint-Marcel étaient si durs pour nous, qu'en 1910, ils utilisèrent la subvention communale destinée au concours de notre société de tir. Nous avons failli ne pas pouvoir payer les prix aux vainqueurs »

— Et comment avez-vous réussi à vous séparer de Saint-Marcel ?

— Nous avons organisé une pétition qui a été signée par tous les habitants de Pont-Chrétien et de Chabenet. Et en 1912, les pouvoirs publics nous donnaient notre indépendance.

« Les élections municipales suivirent de peu. Une liste fut élue et mes collègues me désignèrent comme maire »

M. Baronnet demeura à son poste jusqu'en 1925, à la satisfaction de ses concitoyens. Il jouit maintenant d'une paisible retraite bien méritée au milieu de l'amitié de tous.

1949 La foire du Pont (journal inconnu)

La Foire du Pont-Chrétien-Chabernet, qui eut si grosse renommée et qui reste encore une des principales foires aux chevaux de notre département, diminue d'importance chaque année et sans aucun doute, finira par disparaître. C'est l'impression regrettable que nous avons rapportée le 5 novembre, d'une visite dans le pré de foire, aux vendeurs et acheteurs qui se pressaient autour des animaux.

La foire du Pont-Chrétien ! Jadis quand on en parlait, on semblait minimiser l'intérêt de toutes les autres manifestations agricoles de la région. C'était bien vrai, au reste, qu'elle connaissait une véritable splendeur.

Situé en plein centre d'élevage, au carrefour de routes et chemins permettant d'arriver de tous les points du département, le Pont-Chrétien-Chabernet avait été choisi comme centre de tractations, il y a des siècles. Il y avait peut-être aussi d'autres raisons que nous ignorons. La tradition se poursuivant, on amenait sur ce marché tous les animaux de la ferme et d'élevage. Les bovins, les porcins, l'espèce chevaline étaient représentés en quantité et en qualité et l'on pouvait dire d'une bête splendide *que pour trouver sa pareille, il n'y avait qu'à la foire du Pont.*

Il faut entendre les vieux rappeler leurs souvenirs. Nous avons bavardé avec plusieurs d'entre eux qui ont fréquenté le pré de foire il y a plus de 60 ans !

— La foire ne se reconnaît plus, disent-ils, d'un commun accord. Autrefois, on ne pouvait circuler qu'avec peine autour des animaux. Il n'était pas rare de trouver rassemblées 3.000 bêtes à cornes ! Les chevaux, bien entendu, étaient excessivement nombreux et les porcs étaient également offerts aux acheteurs. Depuis la guerre et surtout depuis 5 à 6 ans, quelle différence !

L'après-guerre a, en effet, complètement transformé la physionomie de la foire du Pont. Celle-ci se tient toujours dans la prairie du Broutet, mise gracieusement à cette occasion, à la disposition de la commune par M. Ballereau, consul général de France à Singapour. Mais les animaux n'occupent plus qu'une faible partie de cette vaste enceinte et c'est cela qui frappe les vieux !

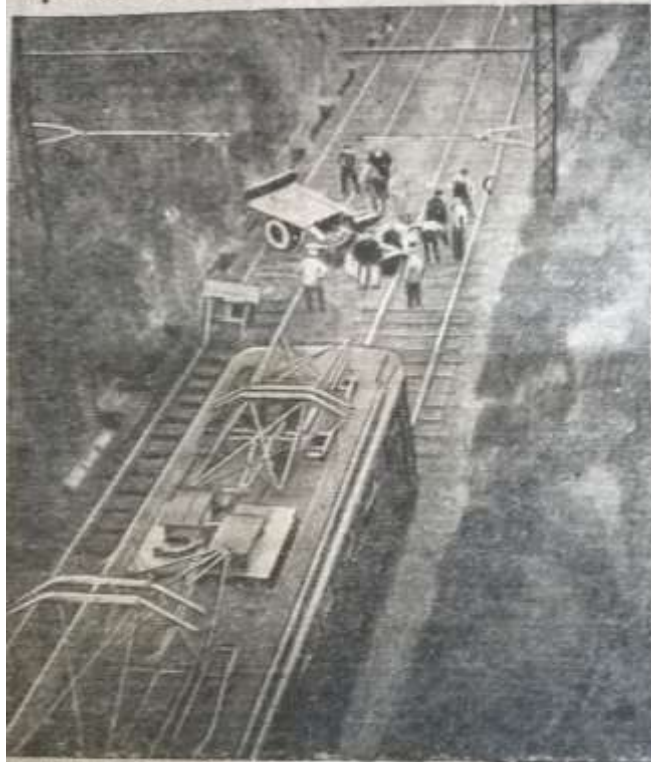
Depuis une quinzaine d'années, la foire du Pont a perdu l'appoint des bêtes à cornes et des porcs. Elle conserve un peu de son prestige avec les chevaux, mais quelle décadence ! On ne comptait hier pas plus de 250 animaux, de valeur moyenne, et point de ces sujets magnifiques qui groupaient longuement les connaisseurs autour d'eux, soulevant l'admiration générale. Des chevaux de 5.000 francs à l'heure actuelle !

Avant-guerre, il y avait aussi, à côté de la foire même, une partie de terrain réservée aux chevaux de remonte



Photo Eugène Hubert probablement des années 20
(Cercle d'Histoire d'Argenton)

Après l'accident de Chabenet



Une automobile qui s'est écrasée sur les rails de la voie Paris-Limoges. Des ouvriers sont occupés au déblaiement.

N.R.

Le 7 août 1951

le capitaine Gautier remet la Légion d'honneur au capitaine Diennet

Dimanche dernier, à 17 h., une cérémonie simple et touchante à la fois réunissait à la mairie du Pont une vingtaine de personnes autour du capitaine Gautier, délégué du grand chancelier et du capitaine Diennet, récipiendaire. Nous avons noté la présence de M. Pierre Bouchaud, de la C.G.A., chevalier de la Légion d'honneur, du lieutenant Lamy, de la gendarmerie, M. Lasnier, maire, Mme et M. Gautier, MM. Baronnet, Lamort, conseillers municipaux, Mme Jamet, institutrice et les parents et amis du nouveau promu.

Le capitaine Gautier exprima au capitaine Diennet la fierté qu'il éprouvait en lui remettant le témoignage officiel du dévouement et de l'honneur. Le maire se faisant l'interprète de tous ses administrés, exprima ses compliments et ceux du conseil municipal à l'enfant du pays pour cette haute distinction. Intervenant ensuite, M. Jamet rappela, en termes émus, les brillants états de service du capitaine Diennet lors de son service actif et dans la Résistance.

Après les compliments et félicitations des intimes, un vin d'honneur était servi à l'hôtel Baronnet. Au champagne, le capitaine Gautier souligna le rôle glorieux du capitaine Diennet lors de la campagne Syrie-Liban et rappela quelques souvenirs communs. Nos sincères félicitations au nouveau décoré.

A CHABENET

Une automobile fait une chute de vingt mètres sur la voie ferrée

Deux de ses occupants sont tués sur le coup.
Les débris de la voiture interrompent la circulation
pendant trois heures sur la Ligne Paris-Toulouse

Une véritable catastrophe de route vient de se produire dans le coquet village de Chabenet, commune de Pont Chrétien. Une voiture est tombée dans un déblai de 20 mètres, s'est écrasée sur la voie ferrée Paris-Toulouse sur laquelle la circulation a été interrompue pendant 3 heures. Deux des occupants de l'auto ont été tués sur le coup, deux autres sévèrement blessés.

SUR LES LIEUX DE L'ACCIDENT

A la sortie nord-est du village de Chabenet, la route fait un s très accentué et franchit la ligne Paris-Toulouse sur un pont étroit, où 2 véhicules ne peuvent pas passer de front. La voie ferrée coupe à cet endroit la colline. Elle a été construite dans un déblai de 20 m. qui donne au paysage un aspect tourmenté. Quelques centaines de mètres plus loin, d'ailleurs, se trouve la gare de Chabenet, puis le tunnel. C'est dans ce cadre que c'est produit l'accident.

LE DEPART EN VOITURE

Dimanche après-midi M. Denis Camus-Seguin, 30 ans, employé de chemin de fer, travaillant à Châteauroux, mais résidant à Neuville, commune de Chasseneuil, décidait de se rendre à Tendu où habitent les parents de sa femme née Servant. Ils devaient partir en vélo avec leur bébé âgé de 6 mois. Mais le temps mauvais et la route défoncée rendaient le voyage peu agréable. Son beau-frère M. Poitrenaud Jacques, jeune entrepreneur de travaux publics à Neuville, qui possède une vieille camionnette Renault s'offrit à les emmener. Cela lui donnerait l'occasion de les accompagner avec sa femme et leur jeune garçon âgé de 2 ans 1/2. M. et Mme Denis Camus-Seguin acceptèrent, et le départ s'effectua à 15 heures. M. Poitrenaud Jacques se trouvait au volant, près de lui était placée sa belle-sœur Mme Denis Camus-Seguin avec son bébé de 6 mois. Sur la plateforme de la camionnette prirent place M. Denis Camus-Seguin et Mme Jacques Poitrenaud avec son fils âgé de 2 ans 1/2.

L'ACCIDENT

Quelques minutes plus tard, la vieille voiture passait dans le bourg de Pont-Chrétien, puis empruntait la route en très mauvais état de Chabenet. Elle traversa Chabenet à allure très réduite. A la sortie du village, elle aborda le pont qui emjambe la voie ferrée et le chauffeur M. Poitrenaud amorça le virage sur la gauche, ce qui devait lui permettre à la sortie du pont de prendre la route qui conduit à la gare et à Tendu. Il était environ 15 h. 30. Mais quand M. Poitrenaud voulut redresser le volant pour reprendre la ligne droite il constata que sa direction était restée bloquée. Sans doute manqua-t-il alors de réflexe ou de sang froid, car la voiture continua à virer sur la gauche, aborda le terre plein de la route sur le côté gauche, renversa la légère barrière en bois qui sépare la chaussée du ravin et tomba dans le vide. Elle alla s'écraser sur la voie ferrée

Paris-Toulouse, tandis que ses occupants poussaient des cris de frayeur, que les voisins entendirent nettement. L'avant de la voiture s'écrasa sur le ballast, l'arrière se redressa et alla heurter violemment contre le rocher. Les trois occupants de la plate-forme arrière furent projetés contre la paroi rocheuse, puis retombèrent dans le fossé, à quelques mètres de là... Les occupants de la cabine avant sortirent péniblement des débris de la voiture. Le bruit de la chute et les cris des passagers avaient alerté tout le voisinage.

Le chef de gare M. Georges Pierre, M. Faure chef de canton de la voie, qui se trouvait à la gare, mobilisèrent leurs employés et se portèrent en foule vers les lieux de l'accident. Ils furent rejoints de suite par les habitants du voisinage et par M. Segot Marcel, industriel à Chabenet. Les trois occupants de la plate-forme de la camionnette furent amenés à la gare très rapidement. M. Denis-Camus Seguin et Mme Poitrenaud avaient le crâne défoncé et perdaient leur sang en abondance. Arrivés à la gare, la mort avait déjà fait son œuvre. L'enfant, le petit Poitrenaud était fortement contusionné mais il ne semblait pas porter de blessures graves. Il revint à lui très vite grâce aux soins qui lui furent donnés par la famille du chef de gare de Chabenet et celle du chef de canton de la voie.

Les occupants de la cabine avant furent transportés à la gare. M. Jacques Poitrenaud, le chauffeur portait une profonde coupure au genou droit et des contusions multiples; Mme Denis Camus-Seguin, née Servant, était sérieusement contusionnée à l'œil droit et fortement commotionnée. Quant à son bébé il était indemne.

L'ENQUETE

Les gendarmes d'Argenton se rendirent sur les lieux pour enquêter. Le docteur Lendormy, d'Argenton, arriva peu après pour constater le décès de M. Denis Camus-Seguin et de Mme Poitrenaud et prodiguer ses soins aux deux autres blessés. Le maire de Pont-Chrétien - Chabenet, M. Lanier Raoul; M. Fernin, adjoint; M. Désire Jules, adjoint; M. Jamet, instituteur étaient sur les lieux pour diriger les premiers secours et prévenir les familles.

Le personnel de la gare de Chabenet prit les mesures de sécurité qu'imposait la situation. Les trains descendant sur Limoges et Toulouse durent durant trois heures passer sur la ligne montant sur Paris et d'importants retards furent de ce fait enregistrés. Le personnel de la S.N.C.F. d'Argenton et de Chabenet commença à débayer la voie ferrée dès que les gendarmes eurent fait les constatations légales. Trois heures plus tard la circulation était rétablie et les débris de la voiture ramenés à la gare de Chabenet.

Les deux victimes de cet accident étaient unanimement estimées dans la région. M. Denis Camus-Seguin avait 30 ans. Mme Jacques Poitrenaud, 32 ans.

Nous présentons à leur famille nos bien sincères condoléances.

1950 : La mission catholique



Cette mission catholique fût organisée par le curé Lemoal, curé de la paroisse du Pont-Chrétien Chabenet. Il était originaire d'un petit village breton près de Scrignac dans le Finistère.

À sa demande deux missionnaires dirent des messes tous les jours pendant plus d'une semaine, auxquelles assistèrent de nombreux Pontcabanois. Témoignage de cette évangélisation une croix, fabriquée par Camille Pichonnet menuisier au Pont-Chrétien fut plantée. Elle existe toujours en 2019.

Raoul Bouchetal est né le 4 juin 1898 au Pont-Chrétien, il entre à la librairie Hachette en 1911 à l'âge de 13 ans. Il gravira tous les échelons et restera plus de cinquante ans dans cette société qui fut pour lui son école.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE

C&NR 5-11-56

s'est déroulée hier à Argenton

en l'honneur de M. BOUCHETAL, directeur des NMPP



A la table d'honneur on reconnaît, de gauche à droite, Mme Rousseau, M. Bouchetal, M. Rousseau, Mme Bouchetal et notre directeur, M. Pierre Archambault

LIQUE - LUNDI 5 NOVEMBRE 1956

Manifestation de sympathie en l'honneur de M. Bouchetal

Suite de la page 3

M. Bouchetal et aux dépositaires qui sont tous ses amis.

M. BOUCHETAL REMERCIÉ

M. Bouchetal, très ému, devait remercier M. Rousseau, son voisin et ami, ainsi que ceux qui l'avaient aidé dans l'organisation de cette journée, qui est l'expression de la chaude sympathie dont lui témoignent les dépositaires du Centre-Ouest, qu'il considère lui aussi comme des amis.

Il allait dire combien il était heureux d'avoir à ses côtés M. Pierre Archambault, directeur général de la « N.R. » et président de la Fédération de la Presse, dont il souligne le rôle important joué sur le plan national. « Les paroles que vous avez prononcées — dira-t-il à ce dernier — resteront gravées dans ma mémoire et dans celle des miens ».

M. Bouchetal, après avoir eu un mot aimable pour le chef des ventes de la « N.R. », M. Verrier, allait remercier tous ceux qui se sont associés à cette manifestation de sympathie ; les chefs des différentes administrations de presse, les inspecteurs, les dépositaires.

« Vous avez évoqué ma vie de travail, ma carrière. Je vous remercie vivement de vos paroles qui me sont allées droit au cœur et je n'oublierai pas cette journée, témoignage de votre amitié et qui constitue un des moments les plus émouvants de ma vie ».

M. Bouchetal allait indiquer qu'au milieu de ses préoccupations professionnelles, il avait cependant toujours l'esprit tendu vers son Berry natal et que s'était toujours vers lui finalement qu'il revenait, pour se reposer et se retremper.

Un très joli cadeau était offert par les dépositaires du Centre-Ouest à M. Bouchetal. Il lui fut remis par Mme Aubel, doyenne des dépositaires de notre région.

Une magnifique gerbe de fleurs fut remise au nom de tous à Mme Bouchetal par M. Berthias, de Beaugency, qui est le plus ancien dépositaire du Centre-Ouest.

Il y a quelques semaines, on apprenait avec satisfaction que M. R. Bouchetal, secrétaire général des N.M.P.P., venait d'être nommé directeur de la même maison. Et les Berrychons en furent très flattés, car ils connaissent bien M. R. Bouchetal, originaire du Pont-Chrétien. C'est là en effet que très souvent il vient se reposer, car il a gardé pour son pays natal une grande affection.

Les dépositaires du Centre-Ouest mirent spontanément sur pied une manifestation afin de lui prouver combien ils ont d'estime et d'admiration pour l'homme qui, par son labeur acharné, s'est depuis son entrée en 1912 aux Messageries Hachette, haussé progressivement jusqu'au sommet de la hiérarchie, sans pour cela perdre les délicates qualités de cœur que chacun apprécie et qui le rendent sympathique aux plus humbles.

C'est à Argenton que cette manifestation s'est déroulée, dans le cadre de l'hôtel du Cheval-Noir.

A la table d'honneur, on remarquait autour de M. Bouchetal et de Madame M.M. Pierre Archambault, directeur général de « La Nouvelle République du Centre-Ouest » et président du Syndicat National de la Presse Quotidienne Régionale ; Rousseau, président du Comité d'organisation et dépositaire à Argenton-sur-Creuse et Mme ; Bagnaud, dépositaire à Poitiers et Mme ; Verrier, directeur des services de ventes de la « N.R. » et Mme ; MM. Herouard, conseiller technique de « Paris-Match » et de « Marie-Claire » ; Martin, directeur des Messageries lyonnaises de presse ; M. et Mme Landmann, dépositaires à Châteaurox ; MM. Laureys, directeur de « L'Éclair du Berry » ; Chéry, représentant M. Blondeau, directeur de « Echo-Marseillaise » ; Lenoir, administrateur de « Constellation » ; Boissin, dépositaire au Mans et Mme ; Mme et M. Pellier, dépositaires à Angers ; MM. Graize, directeur de l'agence des N.M.P.P. de Limoges ; Gérard Bouchetal, chef du département étranger des N.M.P.P. ; Dédé, directeur des services commerciaux de « L'Écho de la Mode » ; Buffeteau, directeur des ventes de « L'Équipe » ; M. et Mme Aubel-Poulard, dépositaire à Issoudun ; Mme et M. Denis, inspecteur général des N.M.P.P. ; M. Cambon et Mme, président de la commission des chefs de vente des publications ; M. Lauga, inspecteur gé-

néral des publications de « Cinéma » ; M. Anselm et Mme, directeur des services commerciaux de « Parisien Libéré » ; M. Legoff et Mme, dépositaires à Niort, et d'autres dépositaires du Centre-Ouest, parmi lesquels : MM. Lellèvre, d'Amboise ; Périnet, de Loches ; Trinquet, du Blanc ; Bourdin, de Buzançais ; Demay, de Chabris ; Pelgrim de Thouars ; Braquet, de Levroux ; Bordage, de Neuzy ; Berthoulet, de Prissac ; Plaud de Tournon ; Hérné, du Pêcheureau ; Baronne, du Pont-Chrétien ; Dubost, de Blois ; Julien, de Vendôme ; De Guize, de Montot ; Germond, de Montrichard ; Laberthonnière, de St-Aignan ; Gourdonneau, de Châtelleraut ; Rat, de Chauvigny ; Abou, de Montmorillon ; Teulier, de St-Amand-Montrond ; Lebland, de Briare ; Berthias, de Beaugency ; Bertrand, de Montargis ; Reizieux, de Pithiviers ; Sauvette, de La Ferté-St-Aubin ; Gellan, de Parthenay ; Bourdeau, de St-Maixent ; Marquet, de La Flèche ; Michel, de Cholet ; Riber, de Saurmur, etc.

LES DISCOURS

C'est M. Peller d'Angers qui allait présenter les orateurs : M. Rousseau, dépositaire à Argenton et président du comité d'organisation devait, dans une allocution d'une grande cordialité, dire la joie des dépositaires du Berry de réter la promotion de M. Bouchetal, originaire du Pont-Chrétien et pour lequel ils ont une vive admiration et une très grande sympathie. Il allait dire tous les concours qu'il avait reçus pour organiser cette journée, en compagnie de MM. Landmann, Bagnaud, Pellier. Il rappelle le souvenir de l'effort laborieux de M. Bouchetal au Pont-Chrétien et l'assurance, au nom de tous les dépositaires, de son indéfectible attachement.

Puis ce fut M. Boissin du Mans, au nom de tous les dépositaires du Centre-Ouest, qui allait dire à M. Bouchetal sa respectueuse affection. Il devait évoquer lui aussi les débats modestes du petit école du Pont-Chrétien et son ascension à la direction d'une maison des plus importantes de l'activité commerciale française. « Il le doit, dira-t-il, à son intelligence certes, mais aussi à son travail qui a forcé le respect de tous ».

M. Boissin devait associer délicate-

ment Mme Bouchetal à l'honneur qui rejaillit aujourd'hui sur son mari.

M. Peller d'Angers allait présenter avec beaucoup d'esprit et de sympathie l'orateur suivant, M. Pierre Archambault, directeur général de la « N.R. » et président du S.N.P.Q.R.

M. Pierre Archambault devait, dans un style d'une simplicité toute classique, mais non sans chaleur rendre hommage aux qualités de M. Bouchetal. Il le fit d'autant plus volontiers que M. Bouchetal appartient au Centre-Ouest et plus précisément au Berry. Il lui dit sa sympathie et aussi son amitié.

La personnalité de M. Bouchetal est incontestée d'ailleurs et dans tous les milieux de presse on tient toujours le plus grand compte de ses avis et de son expérience.

Notre directeur rendit lui aussi un hommage touchant à Mme Bouchetal, dont la présence près de son mari a toujours été faite d'intelligence et d'affection. « S'il est à l'honneur aujourd'hui, affirmera M. Archambault, vous en avez une très large part ».

Puis l'orateur brossera un tableau précis de l'activité de M. Bouchetal qui, dans une époque brutale qui freine la réflexion, est demeuré l'homme qui pense et qui réfléchit tout en agissant.

Le président de la Confédération de la Presse abordera alors les problèmes corporatifs purement techniques qu'il connaît bien puisqu'il les examine et travaille à leur solution chaque jour. Il parlera de la situation des dépositaires, de la crise du papier, des efforts faits pour la régler et du devoir que la situation présente impose à chacun. Il abordera enfin le problème du prix des journaux :

« La Presse régionale — dit-il — est hostile aux 20 francs parce que nous estimons que cette mesure porterait un coup sérieux à la liberté d'expression et aussi parce qu'elle serait le point de départ d'une série de hausses qui mettraient en danger l'équilibre économique actuel ».

M. Archambault, après avoir traité de la modernisation de la profession, devait rendre un nouvel hommage à

SUITE EN PAGE 4

1957 : Pour la Pentecôte, la fête et le Grand Prix de Chabenet
(Archives A. Gautier)



Remise des prix au vainqueur : Colette
Marandon & Jacqueline Hémerly



Le gymkhana du tonnelier...



Janine Bethias & Jean Prot



Le manège Méjean



**Mr Montmarchet (Photo Marion
Kalter)**



Un repas convivial, vers 1905-1910, au domaine de la Reverdière. Louise Prot est au centre.



**Sur le pont de Chabenet les filles
Willème en vacances au château**

1957 : 6 juillet Acte de baptême des habitants de la commune

DÉPARTEMENT
DE L'INDRE

ARRONDISSEMENT
DE
CHATEAUXROUX

OBJET :

**Appellation officielle
des habitants de la
Cne de Pont-Christien-
Chabenet .**

" PONTCABANOIS "

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE d e PONT-CHRISTIEU-CHABENET

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du **SIX JUILLET 1957**

L'AN mil neuf cent cinquante sept le **six juillet**
à **21** heures du . le Conseil Municipal d e Pont-Chabeno
convoqué le **2 Juillet 1957** , s'est réuni en séance ordinaire
à la Mairie, sous la présidence de M **onsieur Louis Gaultier, Maire,**

Conseillers en exercice :

Etaient présents : MM. **s Lamart et Gillot ; Adjoints ,
Mae Gaultier Nathalie , MMS Désiré, Montès, Gaultier Georges,
Pichennet et Lamier .** *Baronnat*

Absents : MM. et excusés : **Delidier, Gatoire, Rouland
et Lamier .**

M. **onsieur Baronnat Eugène** a été élu Secrétaire.

**La Commune de Pont-Christien-Chabenet composée essentiellement
des deux agglomérations voisines de Pont-Christien et de Chabenet
et quelques maisons isolées, n'ayant été créée qu'en 1912, il n'
existait pas jusqu'à présent d'appellation officielle des
habitants .-**

Des recherches faites par la Municipalité et notamment par
N° MONTES ,auprès de **Mae ENJORBAS** Bibliothécaire Municipale de
Chateauxroux , et **N° DUPLAN**, Spécialiste des noms des localités
de la Région , et Monsieur l'Archiviste en Chef du Département
de l'Indre, il résulte que le terme **" PONTCABANOIS "** conseillé
par ces personnalités compétentes puisse être adopté .

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que le
NOM officiel des habitants de la Commune sera désormais :

" PONTCABANOIS "

Fait et délibéré en Mairie le six juillet
mil neuf cent cinquante sept .

Baronnat
De M...me
P. L...



N.R. 2 août 1957

ARGENTON

AUJOURD'HUI

Merle Blanc. — « Leur dernière nuit ».

Pontcabanois nom officiel des habitants de Pont-Christien-Chabenet

La commune de Pont-Christien-Chabenet, composée essentiellement des deux agglomérations voisines de Pont-Christien et de Chabenet et de quelques maisons isolées, n'ayant été créée qu'en 1912, il n'existait pas jusqu'à présent, d'appellation officielle des habitants.

Des recherches faites par la municipalité et notamment par M. Montès, auprès de Mlle Enjorbas, bibliothécaire municipale de Chateauxroux, de M. Duplan, spécialiste des noms des localités de la région et M. l'Archiviste en chef du département de l'Indre, il résulte que le terme « Pontcabanois » conseillé par ces personnalités compétentes, puisse être adopté.

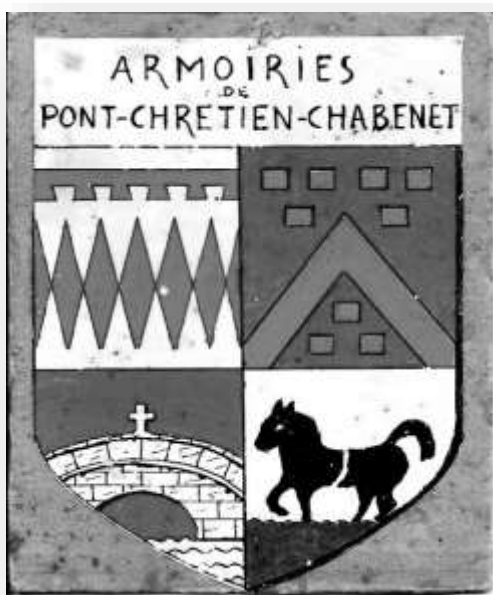
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que le nom officiel des habitants de la commune sera désormais : Pontcabanois.

(Séance du conseil municipal du 6 juillet 1957).

1957 : Les armoiries de la commune



Le castel du Broutet - 1893 L'ILLUSTRATION du 19 août



Première esquisse dessinée par Jacques Laverdant



1 Le blason officiel

Le Boutet



Au gué du Boutet avant la passerelle : Alain Gautier, Aline Dacosta dans les bras de Pierrot Tissier, Jean-Pierre Caux



René Luret (photo Marion



René Luret et sa mère Marie-Louise (photo Marion Kalter)



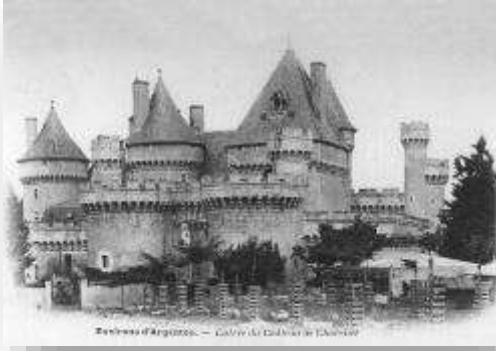


Mme Limet & Marion Kalter dans la cour du moulin du Boutet
(photos Marion Kalter)



Le moulin du Boutet le tunnel et le viaduc (Photos Marion Kalter)

Les serres du château de Chabenet vendues
par M. Billon (Photos Marion Kalter)



QUELQUES INSTANTS AVEC M. GRENOUILLOUX

*le dynamique animateur
des Tréteaux du Pont-Chrétien*



Le groupe folklorique des « Tréteaux du Pont »

Les Tréteaux du Pont-Chrétien étaient à leur origine une association d'anciens élèves, fondée en 1940 à l'Ecole du Pont-Chrétien par M. Jamet, pour venir en aide aux Prisonniers de Guerre. Dès sa fondation, la société allait bénéficier de concours occasionnels mais très favorables. De nombreux réfugiés se trouvant au Pont-Chrétien avaient appartenu à des troupes amateurs de Paris, contribuaient à constituer une bonne troupe de variétés. De plus les Tréteaux du Pont allaient également bénéficier des conseils éclairés de Mme Cléo de Mérodes qui était réfugiée à Saint-Gaultier. Elle formait une petite troupe de danses classiques avec les jeunes filles du Pont-Chrétien.

Très rapidement, les résultats étaient des plus encourageants. Ils permettaient d'apporter aux Prisonniers de Guerre une aide substantielle.

C'est après la Libération que M. Jamet songeait à orienter la vie de la société vers le folklore. A cette époque, M. Jamet demandait à M. Grenouilloux, instituteur depuis 22 ans à Chasseneuil, de lui aider à orienter ce groupement vers le folklore. M. Jamet : la mairie s'installe et c'était M. Grenouilloux qui devenait l'animateur du groupement qui allait remporter des succès continus.

Des résultats flatteurs

Tous les ans, les Tréteaux du Pont, participaient au concours de l'U.F.O.L.E.A. et chaque année ils remportaient des résultats des plus flatteurs : le 1^{er} Prix Départemental ; le Prix d'Excellence ; le 1^{er} Prix avec félicitations du jury venaient récompenser cette dynamique formation.

Sur le plan national les Tréteaux du Pont participaient à de nombreux festivals U.F.O.L.E.A. A Niort et aux Sables-d'Olonne ils étaient classés ex aequo avec le groupe normand de Cherbourg, le groupe classé premier étant le groupe breton.

Les Tréteaux du Pont se sont également produits dans de nombreuses villes : Tours, Cherbourg, Nice, Marseille, Mâcon, Paris et tout récemment Limoges et Guéret. On se souvient avec quel brio ils participèrent il y a deux ans aux manifestations du 150^e anniversaire de George Sand, à Nohant.

De nombreuses sorties en perspective

Au moment où les Tréteaux du Pont-Chrétien vont à nouveau participer à la représentation des Maitres Sonneurs à Nohant nous avons rendu visite à M. Grenouilloux à Chasseneuil. Au cours d'une conversation à bâtons rompus, M. Grenouilloux évoquait les prochaines sorties des « Tréteaux ». Après le déplacement de dimanche au lac Chambon la troupe est partie en voyage d'agrément en Alsace, les 3, 4 et 5 août. Les 10 et 11 août elle sera à Nohant, le 17 août au Concours Agricole du Blanc. Des pourparlers sont en cours à l'heure actuelle pour un déplacement à St-Jean-Soleymieux près de St-Etienne.

Une activité intense

Mais laissons parler M. Grenouilloux et évoquer l'activité des « Tréteaux » qui compte actuellement une vingtaine de participants. « Nous avions rêvé, nous déclarait-il, de constituer un vaste groupe folklorique départemental qui aurait des sections un peu partout. Ce projet ambitieux n'a pu surmonter les nombreuses difficultés qui n'ont pas manqué de se poser. Nous travaillons donc en toute amitié avec la Rabouilleuse d'Issoudun et le Manteau d'Arlequin de Cluis. Nous sommes d'ailleurs en liaison étroite avec la Rabouilleuse. Nous avons dans notre groupe une excellente vieillesse Mme Lamort, l'épouse de notre président, des diseurs comme Mme Vervialle et moi-même, d'excellents danseurs et danseuses. A l'occasion nous faisons du théâtre régionaliste et des montages. Nous avons récemment monté « Le Remegueux » d'Henri Grué ; « La Donation » d'Hervilliez, nous avons créé à Tours une pièce inédite de Jules Gilbert : « Une fille bien gente ». Nous espérons présenter d'autres œuvres de Jules Gilbert.

Nous avons également joué un montage de Pierre Panis, tiré de l'œuvre de George Sand « Les Livrées » qui retrace la coutume de remise de cadeaux de mariage.

L'an dernier, à Amiens, avec tous les

groupes de la Fédération du Berry, sous l'égide de la Direction de la Jeunesse et des Sports nous avons interprété un montage « La Ronde des Saisons » sorte de revue des différents usages et coutumes de fêtes au cours de l'année. »

Les projets

M. Grenouilloux nous parlait ensuite des projets des Tréteaux.

« Pour l'an prochain en avril, nous avons été contactés pour nous produire au cours du Congrès de la Mutuelle des Instituteurs qui aura lieu à Tours. Nous envisageons également un déplacement en Belgique dans le cadre de l'exposition de Bruxelles. L'an dernier la catastrophe de Marcinelle nous a empêché de nous déplacer à Anvers. »

Avant de quitter M. Grenouilloux nous lui demandions qu'elle était sa conception sur le folklore qu'il défend avec un tel dévouement. Pour nous, déclarait-il, le folklore est le culte des traditions, non pas dans un esprit de chauvinisme, mais pour redécouvrir et conserver des traditions de chez nous. Dans nos déplacements quand nous rencontrons d'autres groupes folkloriques nous aimons confronter nos traditions et trouver des points communs dans les façons de vivre et de penser de nos provinces respectives. Nous sommes hostiles à l'uniformité du costume dans le même groupe. Nous avons aux Tréteaux du Pont, un échantillonnage de costumes des différentes époques, des différentes classes sociales et des différents coins du Berry.

L'intérêt éducatif

La formation d'un groupe folklorique présente un gros intérêt éducatif par ce qu'il ne faut pas considérer que les défilés et les déplacements sont le but unique de notre activité. C'est tout particulièrement la conservation d'une tradition qui risque de s'effacer de l'esprit des gens. Nous leur donnons le sens de la continuité des générations. Grâce au folklore nos jeunes et les spectateurs qui assistent à nos productions, peuvent voir que les joies, les peines et la vie de tous les jours des hommes sont toujours les mêmes, qu'elles que soient leurs conditions d'existence et les pays où ils vivent. »

En Berry, les Tréteaux du Pont-Chrétien maintiennent avec amour d'aussi saines et aussi solides traditions.

Les vendanges

Chez Jean Tissier (photos M.Kalter)

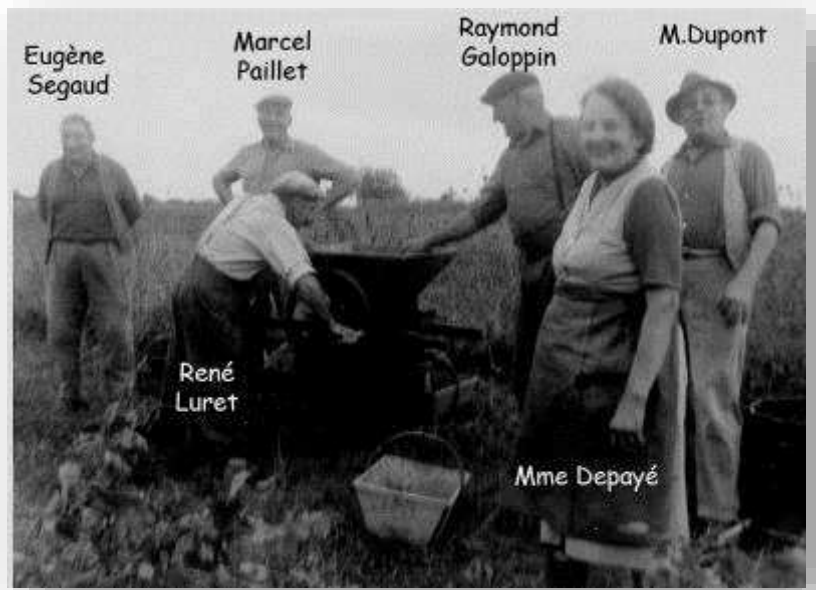


De gauche à droite : Jean, Jacques, Pierrot et Frédérique

Chez Jean-Paul Tavaine

(Archives J.P.Tavaine)





Mr Montmarchais à gauche et ci-dessus
(photo Marion Kalter)



Chez E. Segaud ferme Bel-Air
(archives M. et A. Lagonotte)

Les chais (photos A.Gautier)

Les chais étaient les bâtiments dans lesquels le vin produit par les raisins récoltés dans les vignes du château était élaboré et stocké. Leur taille laisse deviner l'importance de cette activité qui employait la majorité des villageois de Chabenet (voir photo page 31).



Le bâtiment ci-dessus exploite la pente du terrain. Il est construit sur trois niveaux dont deux étaient accessibles de plain-pied.

La récolte était déchargée au deuxième niveau (photo en haut à gauche) ou elle était pressée. Des trappes aménagées dans le sol permettaient le chargement de cuves dans lesquelles la grappe macérait.

Une fois tiré le vin était stocké dans les caves voûtées accessibles au premier niveau.



Le premier niveau : un escalier et les caves





Deuxième niveau et à gauche les combles

Pendant la guerre de 1939/45, le château appartenait à Louis Willème un industriel qui fabriquait des camions ; une partie des usines de la maison mère, située à Nanterre y furent déménagées et les machines installées dans les dépendances. Ce qui explique la présence des poulies de transmission.



Février 58 : Pierre Tissier sur la nappe gelée du moulin de Chabenet
(archives P.Tissier)



La nappe du moulin de Chabenet
(Photo Marion Kalter)



La carrière et les fours à chaux du moulin de Chabenet
(archives A.Gautier)



